

Meilleur journal de l'année

Prix RACHEL GUÉRETTE

Association de la presse francophone

50¢

Edmonton, le vendredi 1er juin 1990
Vol. 24 n° 22- 16 pages

Claude Ryan assure...

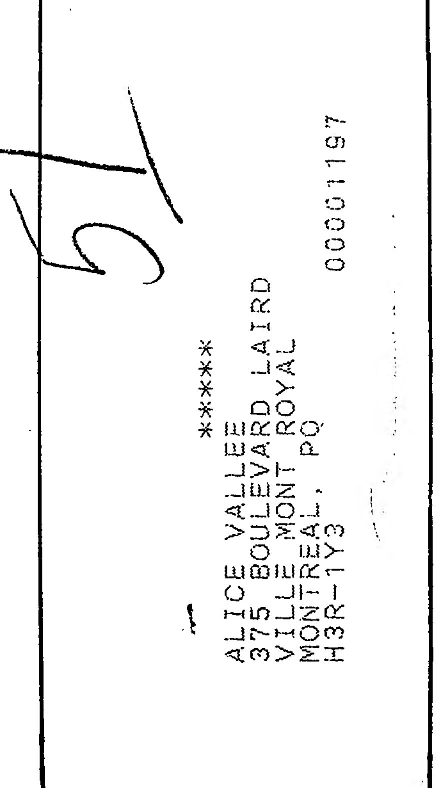
à lire en page 2

Un Conseil général riche en action

Test canadien de détection...

à lire en page 10

SOMMAIRE



• Edmonton

L'ASTA appuie la création de commissions scolaires francophones

par JACQUES BEAUPRÉ

«Les commissions scolaires régionales sont la structure la plus raisonnable, et potentiellement la plus efficace pour gérer les écoles francophones», dit la présidente de «Alberta School Trustees' Association» (ASTA), Sandy Weidner.

L'ASTA a annoncé, le 16 mai dernier, les conclusions d'un comité de travail spécial créé un mois avant le jugement Mahé-Bugnet pour élaborer la position des commissaires d'école sur la gestion de l'éducation française.

Selon les commissaires, la création de comités de parents et la représentation proportionnelle des francophones au sein des commissions scolaires existantes sont des formules qui doivent être rejetées parce que ces structures créeraient plus de problèmes que de solutions.

Les francophones qui ne veulent pas de l'école française devraient par ailleurs pouvoir garder le choix d'inscrire leur(s) enfant(s) dans des programmes français. Cette recommandation répond aux besoins du Conseil scolaire consolidé de Falher et pourrait aussi servir, par exemple, à Saint-Paul.

Les conseils scolaires de Falher et de Saint-Isidore étaient d'ailleurs représentés sur ce comité qui a rendu un rapport unanime. Le comité comprenait quinze membres, un pour chacune des juridictions scolaires qui offrent une éducation française ou qui s'est fait demandé

(suite en page 3)

• Rapport Charest

L'A.C.F.A. s'inquiète

L'Association canadienne-française de l'Alberta (A.C.F.A.) a des réactions mitigées envers le rapport Charest, rendu public le 18 mai dernier.

«Nous sommes heureux de voir inscrit dans la formule d'accompagnement le rôle de promotion des deux langues officielles par le gouvernement fédéral. D'autres éléments nous laissent cependant perplexes», dit la présidente de l'organismes, Mme France Levasseur-Ouimet.

L'A.C.F.A. s'inquiète des réactions du Québec devant les recommandations du rapport. Le rapport Charest souligne que la notion de société distincte est soumise à la juridiction de la Charte des droits et libertés, ce qui mécontente le gouvernement québécois.

La démission de Lucien Bouchard attriste aussi beaucoup l'A.C.F.A. «M. Bouchard a fait beaucoup pour la francophonie canadienne, rappelle Mme Levasseur-Ouimet. L'entente Canada-communauté entre le gouvernement fédéral et les Fransaskois, le financement de la Commission nationale des parents francophones ont été réalisés pendant son mandat de Secrétaire d'État. M. Bouchard était un des politiciens Canadiens qui se veulent les champions des droits des minorités», souligne Mme Ouimet.

• Edmonton

100 millions pour les agriculteurs albertains

par JACQUES BEAUPRÉ

Après deux mois d'attente, les fermiers albertains recevront leur part de l'aide agricole spéciale annoncée le 1er avril par le ministre fédéral de l'Agriculture, Don Mazankowski.

Ottawa s'était engagé à verser 500 millions $ mais à la condition que les provinces versent un autre 500 millions $, ce que refusait plusieurs provinces dont l'Alberta. Le gouvernement albertain a toujours maintenu que la province faisait déjà plus que sa part pour aider les fermiers.

Les deux parties ont fait un compromis; Ottawa a accepté de considérer des sommes déjà dépensées par la province comme les 23 millions $ pour les fermiers de la région de Rivière-la-Paix victimes des inondations de 1989, les 39,5 millions $ supplémentaires investis, cette année, par l'Alberta dans l'assurance-récolte et les 18 à 21 millions $ qu'ont coûté son programme de protection contre les hauts taux d'intérêts.

L'aide totale sera donc d'environ 178 millions $ mais la moitié environ a déjà été dépensée.

Le ministre albertain de l'Agriculture, Ernie Isley croit que les fermiers pourront recevoir leur formulaire de demande d'aide au début juin et que les chèque seront envoyés dès la mi-juin.

Ce sera trop tard pour aider à payer les semences, ce qui était le but premier de cette aide spéciale mais au moins l'argent arrivera, a conclu le porte parole de l'Alberta Wheat Pool, Doug Brunton. UNIFARM croit pour sa part que les deux mois de négociations entre les deux gouvernements prouvent qu'il faut trouver une nouvelle formule permanente d'aide aux agriculteurs canadiens.

L'école Grandin a 75 ans



Les élèves, le personnel et les amis de l'école Vital Grandin avaient leur sourire des grands jours le 11 mai dernier pour souligner le 75e anniversaire de cette école qui a accueilli plusieurs générations de francophones et qui reçoit maintenant des élèves d'immersion de niveau primaire. Un jeune arbre a été planté pour souligner le début du deuxième 75 ans de cette institution d'Edmonton. Alex Konye de la 6e année représentait tous les élèves lors de cette cérémonie. Les festivités du 75e anniversaire se poursuivront les 8 et 9 juin prochains avec une messe à la Basilique Saint-Joseph's et un banquet au Centre des congrès.

(Photo Jacques Beaupré)

Surveillez notre cahier spécial sur l'Environnement la semaine prochaine

Au national...

• Ottawa

Claude Ryan assure les francophones de sa collaboration «fidèle et inébranlable»

A.P.F. - Le Québec doit adopter une plus grande attitude de solidarité envers les communautés francophones hors Québec, sans pour autant s'ingérer dans les affaires des autres provinces.

C'est ce qu'a affirmé le ministre de l'Éducation du Québec, M. Claude Ryan, alors qu'il prenait la parole dans le cadre d'un colloque portant sur la décision de la Cour suprême du Canada dans l'affaire Mahé, organisé par le Programme français de Common Law de l'université d'Ottawa.

Le ministre Ryan reconnait que cette solidarité s'est exprimée moins souvent et moins activement depuis une vingtaine d'années. «Nous en prenons conscience et je crois que nous sommes capable d'améliorations considérables de ce côté». Cette solidarité tant réclamée par les francophones hors Québec doit, selon le ministre Ryan, respecter le principe de non-ingérence dans les affaires gouvernementales des autres provinces. «Le Québec n'a pas reçu de mission d'aller faire la leçon à la Saskatchewan, à l'Alberta, pas plus qu'il aime se faire faire la leçon par Terre-Neuve ou le Manitoba». Le ministre Ryan a assuré qu'il faisait des efforts pour qu'on cultive au gouvernement québécois des attitudes de solidarité plus actives envers les francophones au pays. Il a assuré les francophones hors Québec de «sa collaboration fidèle et inébranlable» en ce qui touche le secteur de l'éducation.

Mais la première contribution que le Québec peut faire aux francophones hors Québec, «c'est d'être lui-même au maximum et d'être lui-même de manière forte» a dit le ministre. «Si nous n'avons pas un Québec fort, tout le reste ne sera que paroles vaines».

«Quand nous insistons pour affirmer nos prérogatives que nous jugeons essentielles, et pour défendre le Québec contre certains périls historiques nous travaillons dans le sens des intérêts profonds des collectivités francophones des autres provinces du Canada», a poursuivi le ministre.

Dans cette optique, le ministre Ryan s'est dit tout à fait conscient que le Québec devait prêcher par l'exemple et adopter «une attitude de respect profond pour sa minorité linguistique» s'il voulait que les autres provinces en fassent autant pour leurs communautés francophones. «Chaque fois que notre minorité est touchée il faut que nous soyons très conscient que chaque chose que nous faisons a une répercussion sur le sort qui est réservé aux minorités francophones dans les autres provinces». Le ministre a toutefois défendu la Loi 178 sur l'affichage au Québec à cause «de la situation historique particulière qui s'est développée au Québec».

En ce qui concerne le jugement Mahé, le ministre s'est senti dans l'obligation de «dissiper un malentendu» quant à la position du Québec dans ce dossier. Le Québec a dit le ministre, accepte le principe de la gestion scolaire pour les minorités de langue officielle tel que reconnu dans le jugement Mahé de la Cour suprême du Canada. Toutefois, «le Québec ne souhaitait pas et ne souhaite pas davantage aujourd'hui, que les tribunaux viennent dicter jusque dans les détails au Parlement et au gouvernement la manière dont ils doivent s'acquitter de leur responsabilités».

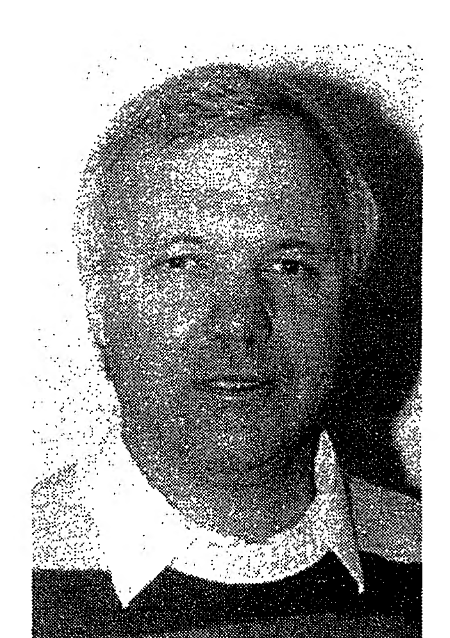
Le Québec est prêt de son côté «à assumer nos responsabilités dans la ligne des orientations fondamentales définies par le jugement de la Cour suprême». Il souhaite que les autres provinces en fassent autant. «Je rêve qu'un jour partout au pays on cessera de mesurer au compte-gouttes les droits et privilèges qui seront reconnus à la minorité linguistique».

Le président de la Commission nationale des parents francophones, qui était présent dans la salle, a perçu le discours du ministre comme étant «une invitation à aller le voir lorsqu'on a besoin d'aide». La C.N.P.F. a déjà demandé au gouvernement québécois de défrayer les coûts de l'embauche d'un coordonnateur pour le dossier du préscolaire. M. Raymond Poirier n'a pas été déçu ni surpris d'apprendre que le Québec ne ferait aucune ingérence politique dans les affaires des autres provinces. «On le savait déjà... Au niveau politique, il faut l'oublier».

• Montréal

Les parents vont se serrer les coudes

A.P.F. - Les parents francophones ont convenu «d'un pacte national d'entraide» pour faire pression sur les provinces qui auraient l'intention d'offrir moins que ce que la Cour suprême du Canada estime acceptable en matière de gestion et de contrôle des écoles par la minorité.



Raymond Poirier

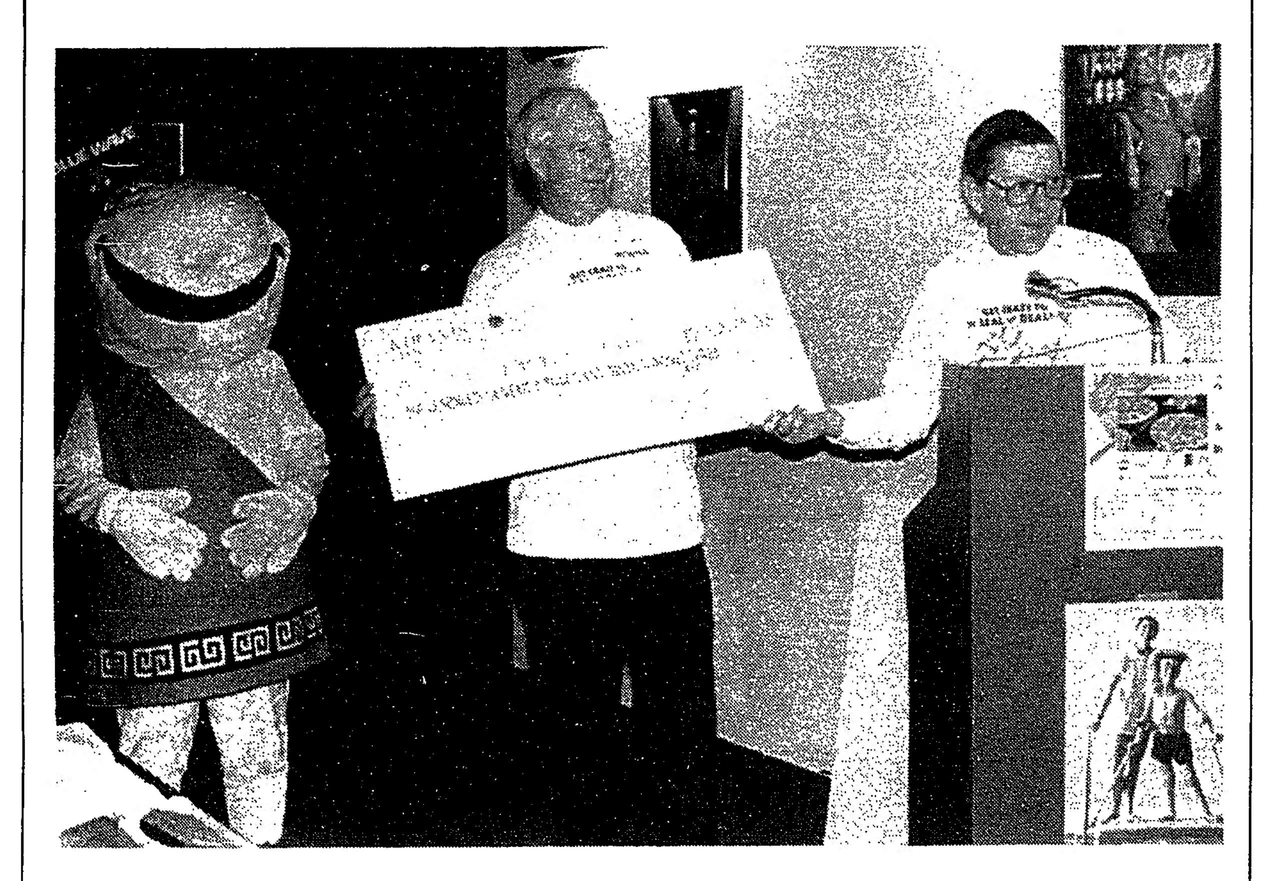
Échaudés par la récente décision de la Saskatchewan de reporter d'un an le projet de loi permettant aux Fransaskois de gérer leurs écoles, les représentants des parents francophones ont convenu lors d'une réunion spéciale qui avait lieu à Montréal, de faire front commun. «On réalise que la décision de la Saskatchewan a un effet domino» explique Raymond Poirier, le président de la Commission nationale des parents francophones (C.N.P.F.), qui représente plus de 500 comités de parents francophones au pays.

Les parents sentent aussi le besoin de mettre sur pied une banque de ressources humaines, qui auront des qualifications dans les domaines juridiques, constitutionnels, législatifs et administratifs. Les parents veulent pouvoir répondre aux gouvernements provinciaux qui seraient maintenant tentés d'évoquer toutes sortes d'excuses pour ne pas accorder rapidement la gestion scolaire à la minorité francophone, comme le prescrit la Cour

(suite en page 12)

• Edmonton

800 000 $ pour les handicapés de l'Alberta



Sur la photo, l'organisateur de la campagne pour la région d'Edmonton, Peter Harrop à droite reçoit un chèque de plus de 173 000 $ représentant la majeure partie des sommes recueillies à Edmonton.

(Photo Jacques Beaupré)

par JACQUES BEAUPRE

La campagne annuelle de collecte de fonds du Timbre de Pâques (Easter Seal) aura permis de recueillir cette année 175 000 $ dans la région d'Edmonton et plus de 800 000 $ en Alberta dépassant ainsi tous les objectifs qui avaient été fixés.

Le Timbre de Pâques est un organisme à but non lucratif qui aide les personnes handicapées à acheter des prothèses ou des chaises roulantes. Le Timbre de Pâques fournit aussi de l'argent pour sensibiliser la population, rendre les édifices accessibles aux personnes handicapées et opère un camp de vacances pour les enfants souffrant d'un handicap. Cet organisme encourage l'émergence de communautés où toutes les personnes handicapées seront respectées et où elles auront la possibilité de choisir leur mode vie. 11% des albertains souffrent d'un handicap, y compris 6% des enfants. Les personnes handicapées sont loin d'avoir été intégrées dans la société puisque 52% d'entre elles n'ont pas d'emploi.

• Ottawa

La F.N.F.C.F. et la bourse Almanda Walker-Marchand

A.P.F. - La Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (F.N.F.C.F.) décernera pour la première fois cette année une bourse d'études à une femme francophone vivant dans un milieu minoritaire, et désirant poursuivre ou entreprendre des études post-secondaires.

La bourse Almanda Walker-Marchand, du nom de celle qui fonda la Fédération en 1914 et qui en fut la présidente pendant 32 ans, sera décernée de préférence à une femme qui fait un retour aux études après une absence prolongée, étudie en français dans une discipline où la proportion de femmes est peu élevée, et poursuit des études dans un secteur pouvant contribuer à l'amélioration des conditions de vie des femmes, ou des communautés francophones hors Québec.

Pour recevoir la bourse, la récipiendaire doit entreprendre ses études dans un établissement d'enseignement situé à l'extérieur du Québec.

Outre la bourse d'études de 1 000 $, l'heureuse récipiendaire aura droit à une entrevue qui sera publiée dans la revue Femmes d'action.

La date limite pour poser sa candidature est le 15 juin 1990. On peut obtenir un formulaire d'inscription en écrivant à la Fédération des femmes canadiennes-françaises, 325 Dalhousie, pièce 525, Ottawa, Ontario, K1N 7G2, ou en téléphonant au (613) 232-5791.

À la 3...

• Edmonton

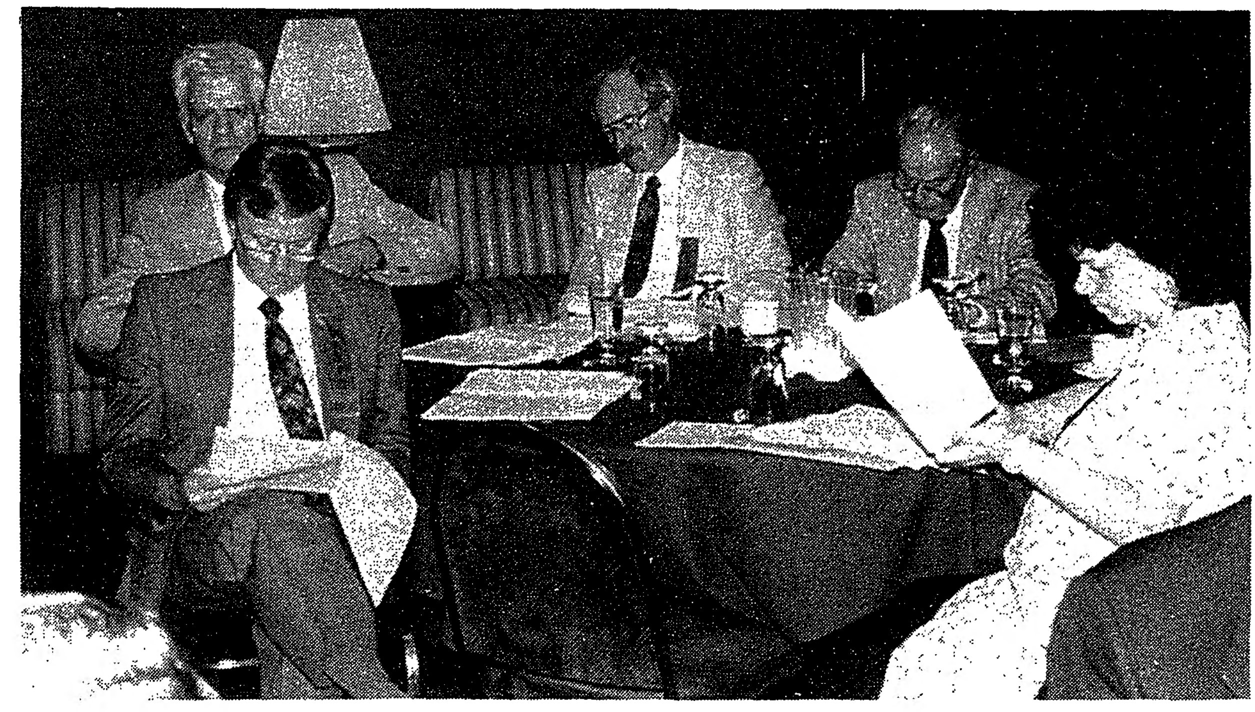
Un Conseil général riche en action

par JACQUES BEAUPRE

Il y a eu de l'action au Conseil général de l'Association canadienne-française de l'Alberta (A.C.F.A.) qui avait lieu le 26 mai à Edmonton.

Le Conseil général a rencontré les membres de la Fondation, a repoussé la fermeture de la succursale Le Carrefour de Calgary et a discuté d'une proposition visant à revoir le rôle de l'A.C.F.A. dans le dossier de l'éducation. Le Conseil général a par ailleurs décidé de doubler le montant des cotisations des membres, a adopté son budget 1990-91 et a choisi d'avancer lentement dans le dossier de la restructuration de l'A.C.F.A.

L'avenir de la succursale de Calgary de La Librairie Le Carrefour a retenu l'attention alors que la délégation de Calgary s'est opposée au projet de fermer cette succursale, en juin. Le conseil d'administration du Carrefour, une compagnie qui appartient à l'A.C.F.A. proposait cette fermeture parce que l'A.C.F.A. n'était pas prête à assumer le déficit de 52 000 $ prévu pour l'année prochaine. Calgary croit que leur succursale n'a pas vraiment eu la chance de faire ses preuves et le Conseil général a convenu de former un comité qui étudiera la question, ce qui donne un sursis à la succursale de Calgary.



Pour la première fois depuis longtemps, les membres du Conseil général et les directeurs de la Fondation ont pu se parler directement. La Fondation est dirigée par la présidente en titre de l'A.C.F.A. et les sept derniers ex-présidents. Sur la photo on en reconnaît quatre: MM. Roger Lalonde, Guy Goyette, Frank McMahon et Roger Motut avec Sylvie Guillette, du service de la comptabilité de l'A.C.F.A.

(Photo Jacques Beaupré)

LA FONDATION

En début de journée, ce sont les membres de la Fondation qui ont donné le ton. En réponse à une invitation de l'A.C.F.A., les membres de la Fondation sont venus expliquer le rôle et la vision de la Fondation. Cette rencontre aura permis de rouvrir les canaux de communication entre les deux parties qui ont décidé de se rencontrer plus souvent, mais elle n'aura pas permis de satisfaire ceux qui veulent que la Fondation finance des projets de développement économique dirigés par des francophones.

Pour ce groupe, dont Evans Lavoie de l'exécutif provincial et Roland Péru président de la régionale de Fort McMurray, la Fondation est un actif de l'A.C.F.A. qui devrait être utilisé directement dans des projets de la francophonie. Les directeurs de la Fondation croient au contraire qu'ils doivent se tenir loin de toute décision politique et que leur rôle premier, comme l'indique leurs statuts est d'assurer un revenu à l'A.C.F.A. en obtenant le meilleur rendement possible sur les fonds gérés par la Fondation et qui atteignent tout juste plus de 6 millions de dollars. Investir dans des projets économiques francophones, croient les directeurs de la Fondation augmenterait les risques et diminuerait le rendement du fonds, donc les revenus de l'A.C.F.A.

BUDGET

Le Conseil général a par ailleurs continué à parler d'argent en adoptant son budget pour 1990-91. L'A.C.F.A. provinciale prévoit dépenser 1 049 000 $ soit moins que les 1 272 000 $ prévus en décembre dernier. Il reste toutefois plusieurs projets optionnels totalisant 611 285 $ qui pourraient s'ajouter au budget si l'A.C.F.A. reçoit les subventions supplémentaires qu'elle a demandées. Si rien ne change, l'A.C.F.A. prévoit un déficit de 68 000 $.

Les cotisations des membres vont doubler à 10 $ par personne et 20 $ par famille. Les revenus de cette augmentation seront versés aux régionales qui ont appris que le Secrétariat d'État avait confirmé qu'il est contre sa politique de verser de l'argent pour le fonctionnement de base des régionales. Les cotisations supplémentaires rapporteront environ 30 000 $ qui seront divisés entre les neuf régionales.

ENTENTE-CANADA-COMMUNAUTÉ

Par ailleurs, l'A.C.F.A. se montre de moins en moins optimiste pour conclure rapidement une entente de développement avec le gouvernement du Canada. La présidente de l'A.C.F.A., France Levasseur-Ouimet est heureuse que le Secrétariat d'État ait récemment affecté deux personnes à ce dossier mais elle «pense qu'il ne faudrait pas y avoir trop d'attentes».

Entretemps, le Secrétariat d'État suggère de déposer des demandes pour l'obtention de fonds spéciaux dans le cadre d'un programme de développement. Ce fonds disposerait d'environ 1 million $ pour l'ensemble du pays. Quant à obtenir une entente comme celle qui existe en Saskatchewan, l'A.C.F.A. ne croit pas que cela soit possible sous peu, «sûrement pas avant la fin de l'année» selon le directeur général, Georges Arès. L'A.C.F.A. veut organiser un atelier sur ce sujet lors du prochain Rond-Point.

LA RESTRUCTURATION

Le Conseil général a par ailleurs reporté de nouveau l'adoption d'une politique sur le multiculturalisme. Plusieurs délégués au Conseil général se sont montrés par ailleurs très déçus de l'évolution du dossier restructuration. L'exécutif provincial prévoit ne pas présenter de recommandations avant l'assemblée annuelle de 1991 au désenchantement de ceux qui veulent des changements plus rapides.

La décision de créer un comité pour élaborer les changements a par ailleurs soulevé plusieurs débats alors qu'une proposition visant à augmenter le nombre de délégués des régionales dans ce comité a été rejetée de justesse, 14 contre 11. Ce comité sera formé de la présidente de l'A.C.F.A., d'un représentant des employés nommé par la provinciale, de trois représentants des régionales nommés par la provinciale à partir des suggestions des régionales et de deux autres membres choisis par la provinciale.

À surveiller!

Dans l'édition du 8 juin...
les gagnant(e)s du concours
de l'A.E.B.A.

• Edmonton

Victoire pour les francophones du Yukon

par JACQUES BEAUPRÉ

Le 15 mai, les francophones du Yukon ont obtenu le plein droit de gestion de leurs écoles. La nouvelle loi territoriale prévoit que dès 1991, les francophones pourront décider par un vote de créer leurs propres commissions scolaires.

Pour l'année scolaire 1990-91, les structures resteront cependant les mêmes, mais les comités scolaires actuels pourront devenir des conseils scolaires qui auront des pouvoirs administratifs leur permettant de jouer un rôle important au niveau de la gestion de leurs écoles. Le financement sera assuré directement par le gouvernement du Yukon.

Dans un communiqué, la présidente de l'Association des Franco-Yukonnais, Jeanne Beaudoin considère que «cette loi est une étape importante qui reflète bien les réalités socio-culturelle, démographique et géographique du Yukon et qui respecte l'esprit de l'article 23...»

En Alberta, la Fédération des parents francophones s'est réjouit de cette victoire des Franco-Yukonnais. La présidente, Viviane Beaudoin (aucun lien de parenté) en a profité pour souligner l'ironie de la situation. En Saskatchewan, en Colombie-Britannique et au Yukon les gouvernements se dirigent tous vers la création de commissions scolaires, mais pas en Alberta.

«Pourquoi ne pourrait-on pas avoir, nous aussi, dit-elle des commissions scolaires, surtout si on considère qu'il y a deux fois plus de francophones en Alberta que le total des deux autres provinces et territoires ensemble???».

ASTA...

(suite de la page 1)

d'offrir une telle éducation.

Selon l'ASTA, il faudrait créer trois ou quatre commissions scolaires, une pour Calgary et le sud de l'Alberta, une pour Edmonton et le centre de la province, et une ou deux pour la région du nord. Le nombre de commissions scolaires pourrait augmenter avec la demande.

Les principes directeurs de toute nouvelle loi, dit le comité, devraient aussi reconnaître la différence des besoins ruraux et urbains et permettre de répondre adéquatement à «l'effet réparateur de l'article 23».

Ce nouvel appui à ceux qui réclament la création de commissions scolaires francophones distinctes n'est pas négligeable et la Fédération des parents francophones de l'Alberta, l'Association canadienne-française de l'Alberta et l'Association Georges et Julia Bugnet ont accueilli avec plaisir les recommandations des commissaires.

Les commissaires d'école se sont souvent plaints par le passé d'être coïncés entre le gouvernement provincial, qui fait les lois et les parents, qui demandent l'application de leurs droits. Leurs recommandations indiquent qu'ils veulent que, cette fois, l'Alberta se donne les moyens de répondre efficacement aux demandes des parents pour l'éducation française.

Les commissions scolaires régionales francophones auraient les mêmes pouvoirs que les autres sauf la taxation, car cela, croient les commissaires, compliquerait trop le système. Elles seraient donc financées directement par le ministre de l'Éducation et par un transfert de taxes des commissions scolaires existantes. La présidente du comité de l'ASTA, Mary O'Neil dit qu'en principe, ce sont les commissions scolaires régionales qui devraient déterminer le montant que devront payer les autres commissions scolaires pour les élèves de leur territoire qui fréquenteront l'école française. La recommandation sur le financement est toutefois ambigüe sur le rôle des commissions scolaires.

La Fédération des parents francophones de l'Alberta (F.P.F.A.), l'Association canadienne-française de l'Alberta (A.C.F.A.) ont déjà accepté le principe que les commissions scolaires francophones n'aient pas de pouvoir de taxation direct mais à la condition que les commissions scolaires existantes effectuent un transfert des taxes perçues. Elles veulent que soit clarifiée l'ambiguïté de la position des commissaires sur la question du financement.

Quant au ministre de l'Éducation, Jim Dinning, il maintient le silence qu'il s'est imposé depuis qu'il a entrepris le processus menant à la rédaction d'une nouvelle loi. Le ministre se contente de répéter qu'il prendra le temps qu'il faudra pour bien faire son travail.

L'A.C.F.A. et la cotisation annuelle

Lors du Conseil général, tenu en fin de semaine dernière, on a décidé de majorer le coût de la carte de membre annuelle individuelle et familiale. En fait, elle doublera passant de 5 $ à 10 $ pour les individus et de 10 $ à 20 $ pour les familles.

À notre avis, cette décision est juste, équitable et répond effectivement à un besoin toujours plus pressant de fonds pour permettre à l'A.C.F.A. de répondre encore plus adéquatement aux besoins de ses régionales, de ses membres et de la communauté francophone de la province.

Il est évident que cette majoration ne rapportera pas des millions mais elle aidera sûrement les régionales à pourvoir un peu mieux à leurs besoins respectifs, car il faut spécifier que le surplus occasionné par la majoration de la cotisation ira aux régionales.

On constate que les subventions du gouvernement fédéral sont de plus en plus difficiles à obtenir et qu'il est loin le temps où le fédéral subventionnait les vins et fromages. Depuis la venue du gouvernement Mulroney, l'octroi de subventions est plus rationnel et doit servir à l'évolution et au développement de la communauté franco-albertaine, ce que nous approuvons.

Le Secrétariat d'État avait même suggéré aux associations provinciales comme l'A.C.F.A, au début des années 80, lors du renouvellement du plan quinquennal, de trouver des moyens d'autofinancement afin de palier aux pertes subies éventuellement par la baisse des sommes octroyées par le fédéral.

Éditorial

Le système des ententes Canada - Provinces - Communautés francophones hors Québec viendra probablement redresser la situation, mais il faudra encore compter une somme d'argent rationnelle du fédéral qui se veut quand même généreuse et fort probablement, oublier la générosité et la protection de notre gouvernement provincial pour sa minorité de langue officielle surtout si l'Accord du Lac Meech est enterré le 23 juin prochain. On a tendance à oublier qu'effectivement le gouvernement c'est nous avec nos taxes et nos impôts et que plus nous en demandons, plus le gouvernement augmente les taxes et les impôts, ce qui nous rend la vie impossible ou bien il diminue ses subventions, ce qui nous déçoit et nous fait chiâler contre le gouvernement.

Je me suis toujours demandé si les francophones hors Québec seraient prêts à mettre la main dans leurs poches et à souscrire généreusement afin d'assurer un développement adéquat de la communauté francophone de leur province comme l'ont fait, par exemple, les francophones de l'Ouest pour obtenir la radio française dans l'Ouest ou pour faire fonctionner leur association provinciale. À ce moment-là, il n'y avait pas de subventions fédérales et les francophones étaient conscients de l'importance de leur association provinciale. Les temps ont bien changé et évolué, mais il est à se demander si les francophones d'aujourd'hui sont aussi conscients, sinon plus, de la nécessité de se regrouper, de s'unir pour se créer et maintenir une force politique fiable et capable de faire face aux gouvernements et aux politiciens et que pour ce faire il faut évidemment de l'argent. Un francophone serait-il prêt à donner 100 $ ou 200 $ par année à son association provinciale pour s'assurer que cette dernière donne les services que la communauté francophone réclame? Serait-il prêt à donner pour créer un réseau de garderies franco-albertaines? Pour bâtir un centre scolaire communautaire? Pour un centre culturel? Pour une bibliothèque? Pour la tenue de salons du livre?

Il ne faut surtout pas oublier non plus qu'un service ça se paie. Il y a très peu de choses gratuites, aujourd'hui et qu'obtient-on maintenant pour 10 $ ou 20 $?

Pierre Brault

Commentaire

Falher et le bilinguisme

La ville de Falher, dans la belle région de la Rivière-la-Paix, vient de rendre publique une magnifique publication décrivant ses attraits historiques, commerciaux, culturels, récréatifs, agricoles et apicoles.

Il faut souligner que cette publication est bilingue, ce qui est tout à l'honneur du Conseil municipal de cette belle ville du nord-ouest de l'Alberta. Le Conseil municipal reconnait ainsi l'apport important de la communauté francophone depuis la fondation de Falher par 12 colons francophones venus du Québec au début du siècle.

Cette publication est une bouffée de fraîcheur dans cette atmosphère assez tendue qui enveloppe la région depuis la création de l'école homogène française Héritage à Jean-Côté et même bien avant sa création. La communauté francophone a malheureusement été déchirée par toute cette histoire de revendication de droit à l'éducation française pour les Franco-Albertains. Chapeau bas au Conseil municipal de la ville de Falher et nos salutations à sa dynamique population.

FESTIVAL DU MIEL

La Chambre de Commerce de Falher et quelques autres organismes organisent un premier Festival du miel qui se tiendra du 7 au 9 juin prochain. Ce festival rendra hommage aux apiculteurs et aura un caractère bilingue. La régionale de l'A.C.F.A. de la Rivière-la-Paix y participera et veut mettre l'accent sur le côté culturel. À voir le programme, il y en aura pour tous les goûts.

Reste à souhaiter que ce festival soit un moyen de réunir la communauté et que cette dernière oublie ses différences, ses luttes, ses divergences d'opinions et s'unisse au cours de cette fin de semaine de célébrations pour fraterniser et faire de cette fête du miel, de la ruche et de l'abeille, un franc succès.

Vive le 1er Festival du miel de Falher!

Pierre Brault

Lettres ouvertes

Ce n'est pas l'école de Saint-Isidore

M. Le rédacteur,

C'est avec intérêt que nous avons lu l'article de Mme Léonne Turcotte dans l'édition du 13 avril dernier, concernant la commission scolaire de Falher.

Nous aimerions faire quelques commentaires.

Malheureusement nous ne voyons rien dans cette lettre qui peut aider la cause française dans la région. Ses propos essaient de justifier les actions de sa commission scolaire.

N'oublions pas que l'école Héritage est une école française régionale regroupant les élèves de sept conseils scolaires différents. **Ce n'est pas l'école de Saint-Isidore.**

Saviez-vous qu'il faut plus que des bons programmes pour combattre l'assimilation qui nous envahi à un rythme alarmant? Beaucoup de recherches (cf. Cummins et Landry) ont prouvé que la seule façon de conserver notre langue maternelle, c'est l'école homogène française. Nous sommes d'accord que le parler français à la maison est important mais que faire dans les cas de mariages mixtes ou dans d'autres situations où le français ne se parle pas à la maison? Dieu sait si la région de nos ancêtres a changé!

L'éducation française ne s'arrête pas à la neuvième année, c'est très important qu'elle se continue jusqu'à la douzième année. C'est à ce stage surtout que les jeunes développent une fierté qui les influencera pour le reste de leur vie. Si nous observons dans notre entourage, nous constatons que plus de la moitié des jeunes qui sortent de nos écoles ne parlent plus en français où s'ils le parlent, ils ne sont pas à l'aise. Arrivé à un certain âge, ce ne sont plus les parents qui dictent aux enfants quelle langue ils doivent parler, mais plutôt les amis et l'école. C'est facile de **se dire** parfait bilingue mais de l'être vraiment et de le vivre, c'est une autre chose.

Vous saviez sûrement qu'il existe des subventions gouvernementales pour les écoles offrant des programmes de français et que l'école Routhier, comme bien d'autres, a profité de ces subventions. Alors pourquoi nous laisser entendre que pour plusieurs années, c'étaient les contribuables de Falher seulement qui supportaient les programmes de français à Routhier?

Nous croyons qu'il faut établir une distinction entre l'école Routhier et la commission scolaire de Falher. Pour ce qui est de cette dernière, on ne saurait passer sous silence l'étroitesse d'esprit de ses dirigeants. Saviez-vous que si la commission scolaire de Falher avait voulu reconnaître les besoins d'une école homogène, ce même système compterait aujourd'hui, non seulement le nombre actuel d'étudiants mais bien, 240 élèves de plus? Mais pour ce qui est de l'école Routhier, nous avons toujours apprécié le progrès réalisé concernant les programmes qui y étaient offerts. Nous pouvons dire, en toute franchise, que nous avons supporté cette école. La preuve c'est que pendant 16 ans, nos enfants l'ont fréquentée parce que c'était la meilleure, d'après-nous, à ce moment là. Ils ont eu, au cours de ces années, d'excellents professeurs à qui nous sommes reconnaissants.

Nous sommes aujourd'hui, en 1990, la Cour suprême s'est prononcée, nous avons droit à nos écoles françaises et nous avons aussi droit à leur gestion. Allons-nous oser blâmer les parents qui ont eu le courage de choisir ce qu'il y a de mieux pour leurs enfants et pour la société de demain? Bravant tous les obstacles, l'école Héritage a su réunir sous un même toit une grande famille francophone régionale, animée d'un même idéal et prête à aller de l'avant. Bravo!

Nous sommes plutôt surpris, préoccupés même, d'entendre une enseignante, une éducatrice, qualifier le système à l'école Héritage de «système Cadillac». **Peut-on parler de luxe lorsqu'il s'agit de combler des besoins chez l'enfant?...**

Nous invitons Mme Turcotte à venir passer une journée à notre école, de parler avec le personnel et les élèves afin de se faire une idée juste.

En terminant, nous souhaitons une plus grande co-opération de la part de **toutes** les commissions scolaires afin de garantir la survie de notre héritage culturel et pour assurer l'unité régionale.

Respectueusement vôtre,

Hélène et Léon Lavoie

Pensée de la semaine...

Lorsque vous êtes bon pour les autres, vous êtes très bon pour vous-même

(Benjamin Franklin)



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.



Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Jacques Beaupré
Correspondant national: Yves Lusignan
Mise en page: Michel Raymond
Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 15$ - Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta.

Nouvelles régionales

• Calgary

Michèle Stanners a relevé le défi

par SUZANNE SAWYER

Pour des milliers de libéraux canadiens, Calgary est le lieu où sera élu le prochain chef du Parti libéral du Canada, le 23 juin prochain. Mais, pour le Comité directeur de Calgary qui supervise l'organisation de cet événement, la venue de ces milliers de visiteurs est un problème de taille.

Dans une ancienne petite maison sans prétention du centre ville de Calgary se trouve le centre nerveux de l'organisation. Les bureaux ne sont indiqués que par une petite affiche toute simple. À l'intérieur par contre, c'est une véritable ruche d'abeilles. Les téléphones ne cessent de sonner et le va et vient des gens crée une atmosphère électrisante.

La coordonnatrice de toute cette organisation c'est Michèle Stanners, une francophone née à Saint-Boniface en 1958 et qui réside à Calgary depuis 1986. Cette jeune dame très élégante, à la façon bien soignée et aux manières plaisantes est certainement un atout pour les femmes et les francophones de l'Alberta.

En 1975, après des études au collège de Saint-Boniface, elle décide de venir compléter une année de son B.A. à Edmonton. Puis, elle choisit de travailler pendant trois ans dans un bureau d'avocats d'Edmonton avant de décider qu'elle veut elle-même devenir avocate. Elle gradue du «MBA-Law combined program» en 1986 puis vient s'établir à Calgary.

C'est lors de la «Liberal Policy Convention» en 1989 que le président du congrès, M. Francis Saville approcha Michèle Stanners pour lui offrir la coordination du Comité directeur de Calgary.

Ce qui commença comme un travail à temps partiel est maintenant un travail d'au moins 10 à 12 heures par jour incluant les fins de semaine. Elle doit mener plusieurs choses à la fois. Elle a coordonné la mise sur pied d'une quarantaine de comités divers: entre autres, services médicaux, sécurité, nourriture, centre des bénévoles, spectacles, l'aspect physique du congrès, le montage, etc.

L'organisation d'un évènement aussi gigantesque implique des solutions à sa mesure. 10 500 lits ont été réservés pour les 5 200 délégués et leurs familles. De ces 5 200, 1 700 sont des jeunes libéraux qui commenceront à arriver dès le 19 juin.

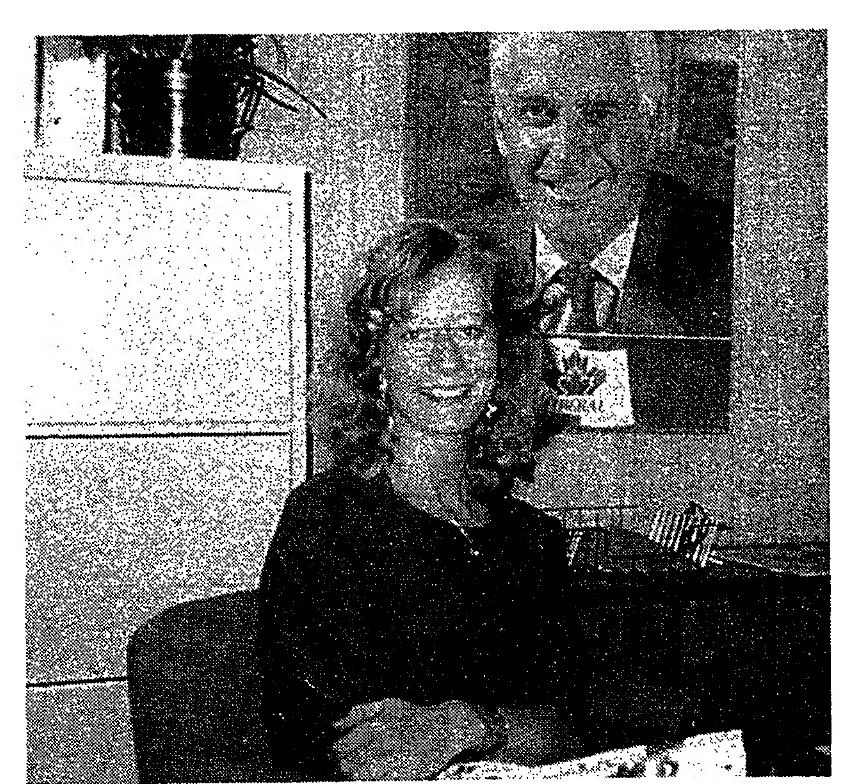
À l'aéroport, les visiteurs-délégués auront droit à un accueil style western avec musique, chapeaux de cowboys, trousses d'accueil, centre d'information et la disponibilité d'hôtes et d'hôtesses. C'est toute une entreprise reconnaît Michèle Stanners mais qui se fait la main dans la main (heureusement) avec le «Calgary Convention and Visitors Bureau» et le «Stampede Board».

«Nous avons à date quelques 750 bénévoles mais nous sommes toujours à la recherche de plus de bénévoles bilingues. On a besoin de gens pour travailler au scrutin, aux inscriptions et comme hôtes ou hôtesses, entre autres».

Les représentants d'Ottawa se joindront à l'organisation le 15 juin et les sessions d'orientation pour les bénévoles auront lieu du 17 au 19 juin lorsque les inscriptions commenceront.

Puis une fois que tout sera terminé et que le Parti libéral du Canada aura un nouveau chef, Michèle Stanners entend quitter le Stampede en «accrochant ses patins» pour retourner à sa pratique privée d'avocate et retrouver ses temps libres en fréquentant le Sanctuaire d'oiseaux Inglewood, où elle est bénévole et en jouant du piano.

Les personnes intéressées à devenir bénévoles pour le congrès des libéraux peuvent contacter Michèle Stanners au 1501 MacLeod Trail sud-est à Calgary, en téléphonant au 234-7709 ou en utilisant le télécopieur au 237-8036.

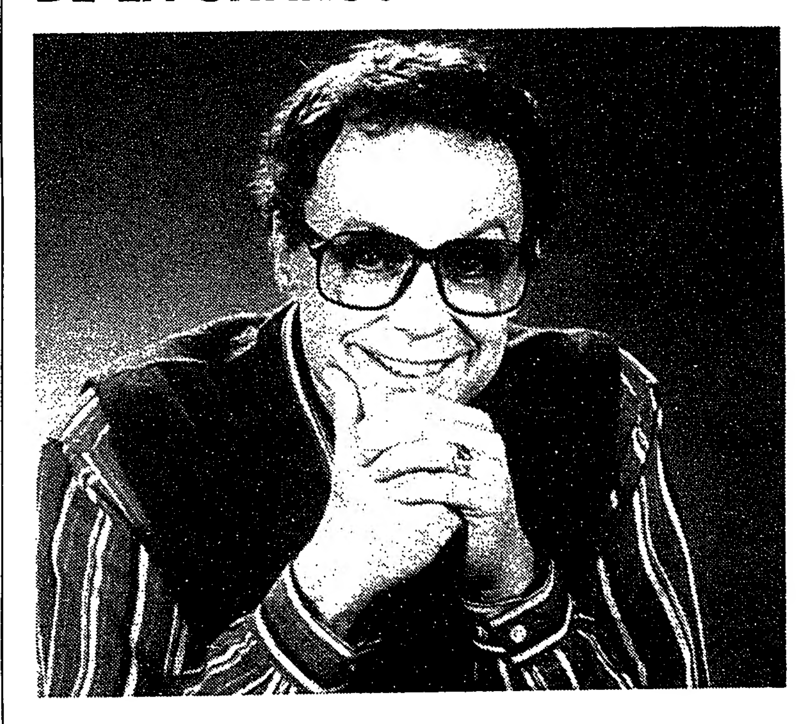


Michèle Stanners
(Photo Suzanne Sawyer)



Extérieur de la bâtisse où se trouvent les bureaux du Comité directeur de Calgary - Congrès National d'investiture de 1990.
(Photo Suzanne Sawyer)

GALA INTERPROVINCIAL DE LA CHANSON



JACQUES BOULANGER EN DIRECT À EDMONTON

Jacques Boulanger et l'équipe de l'émission «Multipiste» ont confirmé leur présence à Edmonton lors du Gala Interprovincial de la Chanson.

Le dimanche 10 juin à partir de 13h00, l'émission sera diffusée «d'un océan à l'autre» en direct des studios de Radio-Canada à Edmonton. Jacques Boulanger s'entretiendra avec les lauréats du Gala et diffusera des extraits du spectacle.

Acteur, chanteur, poète, Jacques Boulanger est un homme aux multiples facettes. Le grand public le connait surtout en tant qu'animateur, également à l'aise devant une caméra et un micro.

La liste des émissions qu'il a animées depuis 1958 est très, très longue. Parmi les plus récentes il y a eu «Allô Boubou», «Le Train de 5 heures» et «Côté Jardin» à la télévision de Radio-Canada et «Multipiste» à la radio de Radio-Canada.

L'histoire des Oblats dans l'Ouest

MAI/JUIN

27	28	29	30	31	1	2
	1861 LE PERE HENRI GROLLIER ATTEINT L'ARCTIQUE	1900 FONDATION DE L'HOPITAL DE LA MISERICORDE A EDMONTON	1898 ORDINATION DE L'ABBE ETHIER 1ER PRETRE SECULIER DE L'ALBERTA	1946 DECES DU PERE O. ALLARD ET DU FRERE A. VANEL	1911 LE JUNIORAT SAINT-JEAN DEMENAGE DU CENTRE-VILLE A BONNIE DOON	1917 PREMIERS BAPTEMES CHEZ LES ESQUIMAUX A CHESTERFIELD INLET

• Calgary

Et, au pavillon Saint-Paul?

par LINE MARTEL

L'objectif de la Semaine de l'éducation fût adapté à l'âge des participants. Ainsi, les petits du Pavillon Saint-Paul rencontraient madame Cécile Guénette qui leur a dit ce que c'était d'être ménagère et reine du foyer. Elle «y est allé d'une batch de sucre à la crème» qu'ils ont tous goûté, les chanceux!!!

Ils ont par la suite assisté à une présentation donnée par la Gendarmerie Royale du Canada. Le trio formé du constable Boisvert, du constable Scott et de leur chien Wulf a donné un spectacle fort apprécié des jeunes.

Tout comme ceux de Sainte-Anne, les élèves de Saint-Paul ont eu la chance de discuter avec un «vrai» joueur de football et de flatter cet écureuil amené à l'école par Mme Sandy Black, vétérinaire au Zoo de Calgary.

Le concours «Métier et profession de mes parents» a été très bien reçu car le pavillon était décoré de centaines de dessins. Félicitations aux nombreux gagnants qui ont mérité de beaux livres.

Pour clôturer la Semaine en beauté, tous les élèves, de la garderie Pommes de reinette à la 3e année ont assisté au spectacle donné par le clown Zoo Kini. Et en éclats de rire la Semaine devait se finir...



LIGUE DE BALLE-LENTE FRANCOPHONE D'EDMONTON

STATISTIQUES DE LA SEMAINE DU 21 AU 25 MAI 1990

Résultats:

21 mai	Capital City Savings 7 - D. Générique 0
22 mai	Faculté 7 - Chevaliers 0
23 mai	F.J.A. - Petro-Canada (Annulée)
24 mai	Amyotte 15 - Acadiens 3

Classements:

	PJ	G	P	N	PP	PC	MPB	MOY.	DIF
FACULTÉ	2	2	0	0	29	5	.641	1.000	---
PETRO-CANADA	1	1	0	0	21	3	.617	1.000	1/2
F.J.A.	1	1	0	0	20	10	.745	1.000	1/2
CHEVALIERS	2	1	1	0	23	21	.625	.500	1
CAPITAL CITY	2	1	1	0	17	20	.514	.500	1
AMYOTTE	2	1	1	0	20	25	.429	.500	1
D. GÉNÉRIQUE	2	0	2	0	14	30	.561	.000	2
ACADIENS	2	0	2	0	6	36	.420	.000	2

PJ: Parties jouées **G:** Gagnées **P:** Perdues **N:** Nulles **PP:** Points pour **PC:** Points contre **MPB:** Moyenne de présence sur les buts **MOY:** Moyenne de l'équipe **DIF:** Différence

Parties à venir

LUNDI 4 JUIN	FACULTÉ	vs	ACADIENS	19h00
MARDI 5 JUIN	CAPITAL CITY	vs	CHEVALIERS	19h00
MERCREDI 6 JUIN	AMYOTTE	vs	PETRO-CANADA	19h00
JEUDI 7 JUIN	F.J.A.	vs	D. GÉNÉRIQUE	19h00

La chronique historique



par
NORMAND ROBIDOUX
Recherchiste
en histoire
Calgary

Le projet de recherche est subventionné par Emploi et Immigration Canada.

LA FRANCOPHONIE À CALGARY

Pierre Antoine Prince, Québécois d'origine, est aujourd'hui le pionnier francophone le plus connu de Calgary.

Pierre A. Prince naquit à Trois-Rivières, Québec, le 4 mai 1836. Il est né dans une bonne famille trifluvienne, fils de Jean et Angéline Prince. Il a fait ses études en Ontario et a travaillé pour l'entreprise familiale à la construction de moulins à grain et à eau. Plus tard, Pierre Prince s'est installé dans le Canton de Mara en Ontario, à son propre compte.

Dans l'année 1866, Pierre A. Prince quitta l'Ontario pour aller s'installer dans le midwest américain. Il travailla d'abord à Chicago comme constructeur de maisons et ensuite il alla au Wisconsin travailler pour des compagnies de coupes de bois. La North Western Lumber Company, l'embaucha pour servir de «millwright» d'abord et de gérant par la suite. Il eut près de 500 employés sous ses ordres.

Les actionnaires de Eau Claire Lumber Co. furent intéressés à la coupe de bois en Alberta. Pour fonder et installer leur compagnie, les actionnaires firent appel à Pierre Prince.

En 1886, Pierre A. Prince arriva à Calgary pour fonder la «Eau Claire Lumber Company». Il construisit le moulin à scie au coin de la 4e Rue sud ouest et de la 9e Avenue près du chemin de fer du Canadien Pacific. Il conduisit les destinées de Eau Claire Lumber Co. jusqu'à sa retraite en 1917.

On doit à Pierre Prince la première centrale électrique de Calgary. Il construisit sur les terrains de Eau Claire Lumber Co., le premier barrage hydro-électrique de la Bow River en 1893. L'électricité servit pour le centre-ville de Calgary. La «Calgary Water Power Company» fut créée par la ville de Calgary. Pierre Prince en fut le Vice-président jusqu'à sa mort en 1925.

En 1895, lorsque l'hôpital Holy Cross fut agrandi à nouveau, Pierre Prince fournit l'installation électrique gratuitement pour aider les bonnes Soeurs Grises.

Il s'est beaucoup occupé d'autres compagnies comme «Calgary Iron Works», «Louis Petrie Co.» et dans la «John Irwin Co. LTD».

Pierre Prince se maria en secondes noces à Émily Douglas de Southampton, en 1909. Il eut deux enfants de son premier mariage: John E. Prince et Rosa Elde. Sa deuxième femme avait une fille du nom de Norah Whitlock.

Pierre Prince mourut le 12 janvier 1925, à Calgary. Il avait 89 ans.

Aujourd'hui, Calgary garde en mémoire cet illustre personnage. L'île au centre de Calgary porte le nom de Prince's Island et un quartier près de Prince's Island porte le nom de Eau Claire en l'honneur de la «Eau Claire Lumber Co.».

Si vous désirez collaborer à la chronique historique, n'hésitez pas à appeler Mme Marie Beaupré au 925-3801 ou au 489-2747 ou Mme Fernande Bergeron au 466-1680.

• Calgary

La fête des mères... on en est fier

par SUZANNE SAWYER

La fête des mères pour moi, a toujours été une journée très spéciale, très importante. Je me rendais, dès l'âge de 7 ou 8 ans, toute seule aux petits magasins du voisinage pour y passer une éternité de temps à choisir le cadeau «parfait» pour ma mère. Puis, la longue attente en comptant les semaines, les jours et enfin, les heures jusqu'au moment où je lui donnerais son cadeau. J'était toujours récompensée de caresses, de remerciements et d'éloges pour mon choix... quel qu'il soit... et ça continue...

À l'occasion de cette fête des mères, j'ai demandé à plusieurs élèves des écoles francophones de Calgary comment ils avaient célébré cette journée.

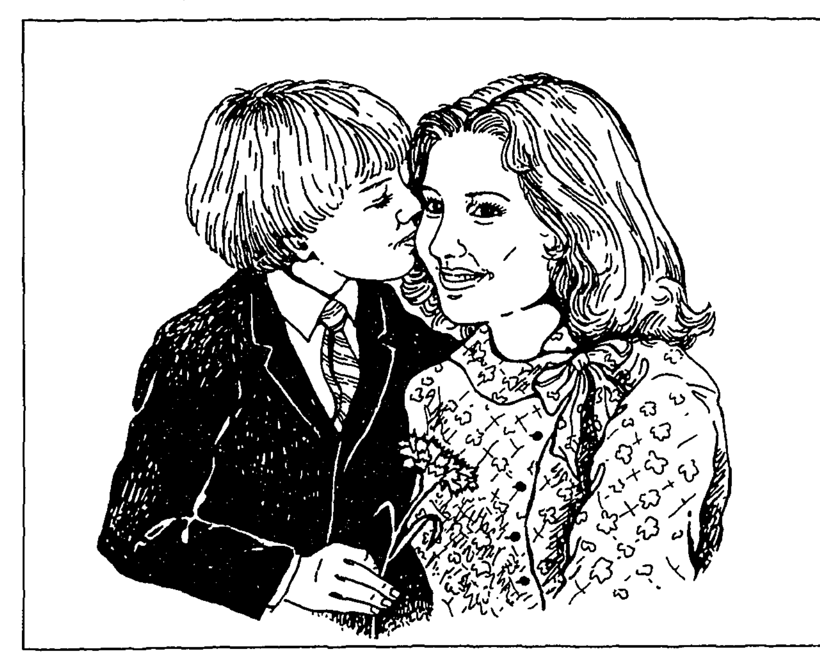
À l'école Sainte-Anne, j'ai parlé à Mélanie Pharand, Amélie Forand et Caroline Therrien de la 4e année. Elles ont toutes dorloté leurs mamans avec un petit déjeuner servit au lit, en vrai style d'Hollywood. Amélie avait même fabriqué un gâteau-surprise en papier qui cachait un jeu de carte à l'intérieur. Quelle idée géniale! Kelly Goss, aussi de la 4e, a offert des fleurs à sa mère. Elle les avait choisies avec l'aide de sa grand-mère.

De la 5e année, Pascal Gignac m'a confié qu'il avait été gentil toute la journée spécialement pour remercier sa maman pour tout ce qu'elle fait pour lui, à l'année longue. Il lui offrait une broche qu'il avait fait lui-même comme projet d'école. Son compagnon de classe, Michael Duff, a composé un poème avec son père. Sa mère pourra le relire au son de la cassette de jazz qui l'accompagnait.

De la 6e année, Étienne Gamache et Denis Simard avaient fait un tissage à l'école et ont aussi choyé leurs mères de repas spéciaux et de grande sagesse de leur part toute la journée. Lauralie Martel trouve que la fête des mères, c'est une bonne idée. «C'est bon pour elles d'avoir toute une journée où elles n'ont absolument rien à faire. Elles le méritent bien» me disait-elle. Et pour Jean-Marc Savoie, il y avait encore plus de festivités. Il m'expliqua que c'était aussi l'anniversaire de naissance de sa mère, donc les célébrations ont été faites en double. Bonne Fête Denise...

Et puis, je suis allé au Pavillon Saint-Paul parler aux jeunes de la 3e année. Stéphane Gauthier et Ameera Khan ont chacun donné un livre qu'ils avaient fabriqué eux-mêmes et Ameera a même fait le ménage pour sa maman. Joël Boudreau pense que c'est important de célébrer la fête des mères, «pour qu'elles aient des cadeaux, parce qu'elles n'ont pas beaucoup de cadeaux aux autres fêtes comme à Noël».

Et la dernière mais non la moins importante, Catherine Sawyer, ma fillette, m'a dit qu'elle s'était bien amusée à fabriquer ma carte, si bien décorée de fleurs-surprises qui s'ouvraient pour révéler des «mots d'amour». Elle aussi a fait du ménage le jour précédent et m'a servi un petit déjeuner impressionnant, style Hollywood, à l'aide de son frère. Ils ont aussi été gentils comme des coeurs toute la journée; sans doute comme tous les enfants du monde. Merci et félicitations à tous ces bons enfants.



• Beaumont

La régionale de l'A.C.F.A. d'Edmonton participe à la Foire commerciale

par ANDRÉ FRADETTE

L'A.C.F.A. régionale d'Edmonton a participé à la Foire commerciale de Beaumont pour se faire mieux connaître des francophones de la région et pour faire connaître le genre de services ou d'activités qu'elle peut leur offrir. Cette foire, qui avait pour but de promouvoir le commerce dans la région, a attiré des gens d'affaires francophones dont ceux des Entreprises Beauregard, producteurs d'érable originaires du Québec, qui vivent maintenant à Beaumont.

Participant pour la première fois à cet événement annuel, l'A.C.F.A. voulait ainsi manifester sa présence en tant qu'association francophone, sensibiliser la population à la vie francophone communautaire et mieux voir le rôle important qu'elle a à jouer dans cette communauté.

Mais, il s'agissait surtout d'écouter les gens. Beaumont, tout comme Leduc, fait partie de la régionale d'Edmonton.

Dans son effort de rendre la sensibilisation plus attrayante, l'A.C.F.A. régionale a fait un tirage pour les francophones ou francophiles qui se sont arrêtés à son kiosque. L'heureuse gagnante est Nicole Marvin. Et le prix, généreux, comprend un Souper-causerie, une entrée/famille à la prochaine Cabane à sucre, une semaine au Camp Soleil, un billet pour un spectacle populaire et une adhésion gratuite.

Pour l'A.C.F.A régionale, il valait la peine de participer à la Foire commerciale de Beaumont, qui a eu lieu les 4, 5 et 6 mai derniers.

Arts et spectacles

Présence française au Festival international pour enfants d'Edmonton

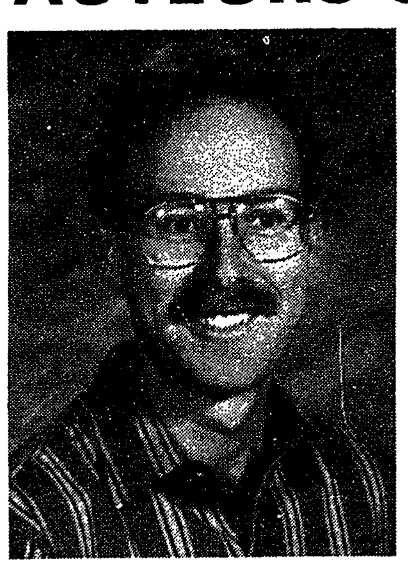
par ANDRÉ FRADETTE

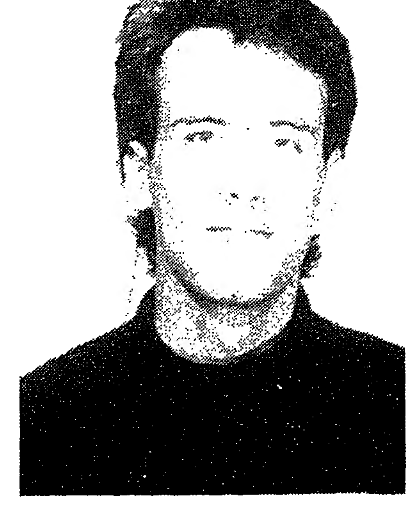
Cette année encore, au Edmonton International Children's Festival (Festival international pour enfants d'Edmonton), qui s'est avéré un franc succès, il y avait une place assez importante pour les spectacles en français. Par exemple, le Théâtre de l'Oeil, compagnie de renommée internationale qui excelle dans l'art de la marionnette, a présenté Bonne Fête Willy, spectacle qui a été applaudit dans plusieurs pays et que nous avons vu samedi matin.

Bonne Fête Willy, titre en apparence tout simple qui n'a l'air de rien, comporte beaucoup de magie, de poésie, de féerie pour éblouir petits et grands, dont la réaction en disait long sur leur enthousiasme ou leur joie d'être là! À son anniversaire, Willy reçoit en cadeau un jeu de magie qui, pour un temps, transforme toute sa vie, la met tout à l'envers. Mais heureusement, grâce à une bonne potion magique, tout redevient normal à la fin. La musique, les décors et leurs transformations et particulièrement les marionettes, qui elles aussi subissent des transformations magiques, sont remarquables par leur beauté, leur réalisme et leur originalité, montrant bien qu'il s'agit là d'un art auquel le Théâtre de l'Oeil excelle. Art qui à la fin du spectacle révèle ses secrets lorsque les marionnettistes apparaissent au devant de la scène, leurs petites créatures au

(suite en page 9)

GALA INTERPROVINCIAL: PROFIL: AUTEURS-COMPOSITEURS-INTERPRÈTES


Eddy Cormier


Marc Baril


Andrée Noonan


Joël Bergeron

Une brochette de jeunes artistes talentueux participeront au Gala Interprovincial de la Chanson le 8 juin à 20h00 à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean. Huit artistes représentant les quatre provinces de l'Ouest se partageront les planches et les ondes, car le spectacle sera diffusé en direct en Colombie-Britannique, en Saskatchewan, au Manitoba et en Alberta à la radio de Radio-Canada.

La semaine passée, nous avons fait connaissance avec les quatre interprètes. Voici maintenant un profil des auteurs-compositeurs-interprètes.

Le Manitoba a choisi Joël Bergeron comme représentant. Joël est étudiant à temps partiel au Collège Universitaire de Saint-Boniface. Âgé de 20 ans, il «traîne» sa guitare depuis plusieurs années déjà, que se soit pour composer de nouvelles chansons ou pour jouer avec le groupe qui porte son nom. Parmi les artistes qui l'ont influencé on retrouve Richard Séguin, les Beatles, Francis Cabrel et Plume Latraverse.

Andrée Noonan représentera la Saskatchewan. Dès l'âge de 14 ans, elle prend des cours de piano et de chant avec entre autre Suzanne Campagne du groupe Hart Rouge. Pendant deux saisons elle fait partie de la troupe du Collège Mathieu «Le Mat» et quelques années plus tard elle fonde le groupe vocal «Les Voix Liées» à Saskatoon. En 1986 elle a remporté le Premier Prix dans la catégorie auteur-compositeur-interprète lors du concours de la Commission culturelle fransaskoise. En 1989, elle est nommée «l'Artiste Fransaskoise de l'année».

Eddy Cormier est Québécois d'origine et réside en Alberta depuis 10 ans. Il a fait la tournée des cafés chantants à Edmonton et à Calgary. En 1986, il a gagné le Premier Prix du concours amateur organisé par l'A.C.F.A. régionale de Calgary. Eddy fait de la musique depuis l'âge de dix ans et compte plus de cent chansons originales à son répertoire.

Après des voyages en Australie, en Asie et en Europe, Marc Baril a décidé de s'installer en Colombie-Britannique. Il est étudiant en théorie musicale au Vancouver Community College. Jusqu'à présent il jouait de la guitare d'accompagnement dans plusieurs groupes rock. Ses nombreux voyages ont évidemment élargi ses horizons et lui donnent une vision universelle qui est reflétée dans ses compositions.

Avec tout ce talent réuni sur la même scène, on peut s'attendre à un superbe spectacle le 8 juin prochain. Il reste encore quelques billets à La Librairie Le Carrefour à Edmonton et à l'A.C.F.A. provinciale (466-1680). D'autre part, le spectacle sera diffusé en direct à l'antenne de CHFA à partir de 20h00.

Festival international...

(suite de la page 8)

bout du bras, continuant de les animer, de les faire parler, comme si de rien n'était, au grand étonnement des enfants qui réagissent comme s'ils se rendaient compte que le Père Noël n'existe pas, que la magie ne tombe pas du ciel.


Scène de la pièce «Bonne Fête Willy».

Il est dommage que les spectateurs n'aient pas été plus nombreux à la représentation de samedi. Selon les organisateurs, qui sont déçus du manque de participation, les spectacles en français n'attirent pas beaucoup le public francophone en général mais plutôt la clientèle des écoles françaises et d'immersion, ce qui fait que les salles se remplissent pendant la semaine et sont presque vides la fin de semaine du Festival. Pour que dans les années à venir il y ait encore des spectacles francophones, il faudrait s'y rendre en grand nombre.

Bonne Fête Willy a été aussi présenté à Calgary, du 29 au 31 mai.

INVITATION
Les Poitras au Pays de l'ancêtre

L'Association des Familles Poitras propose aux Poitras, à leurs parents et à leurs amis un voyage de groupe en France, spécialement conçu pour leur faire découvrir leur pays d'origine. Une journée à caractère généalogique sera consacrée spécialement à Cugand, lieu d'origine de l'ancêtre Jean POITRAS, ainsi qu'une visite à Saint-Nicolas-des-Champs de Paris, paroisse de notre ancêtre Marie Xainte Vié. Ce voyage se fera par l'intermédiaire de Vacances Familles. Réservation: René Poitras (819-378-4795), G. Amédée Poitras (514-589-3103), Jacques Drapeau (418-682-5464).

Une première théâtrale pour les jeunes


(Photo Jacques Beaupré)

Les jeunes de la 7e année de l'école Racette de Saint-Paul étaient des plus heureux après avoir remporté le titre de la meilleure production (niveau 7e année) au premier Festival de théâtre jeunesse de l'Alberta. L'événement qui s'est déroulé à la Faculté Saint-Jean les 25 et 26 mai a dépassé les attentes des organisateurs tant les jeunes ont apprécié l'expérience. Plus de détails et de photos dans l'édition du 8 juin du Franco.

Agriculture

• Ottawa

Test canadien de détection de la fièvre catarrhale

La collectivité internationale a réservé un excellent accueil à un test «nouveau et amélioré», mis au point par des chercheurs canadiens, de détection de la fièvre catarrhale, une maladie virale qui frappe les ruminants.

Le test, qui porte le nom de test immuno-enzymatique Elisa par compétition (C-ELISA), est le fruit de quatre années de recherches menées à Nepean par des chercheurs de l'Institut de recherches vétérinaires (IRV) d'Agriculture Canada, en collaboration avec des collègues de l'**Animal Disease Research Institute** de Pirbright (Angleterre). L'expérience a prouvé que, de façon constante, le test est plus précis et plus efficace que la méthode classique. Agriculture Canada s'en sert maintenant comme test de diagnostic courant et le ministère de l'Agriculture des États-Unis l'a adopté pour utilisation courante comme test de confirmation de la présence du virus.



«Le test C-ELISA permet d'éliminer le caractère aléatoire des tests visant la détection des anticorps du virus de la fièvre catarrhale. Contrairement à la méthode classique, ce sont des machines qui lisent les mesures. Celles-ci procurent des résultats précis en seulement quelques heures plutôt qu'une journée. La nouvelle technique permet de déterminer la présence d'anticorps aux toutes premières étapes de l'infection», affirme le Dr Ahmad Afshar, directeur de l'équipe du projet.

Le virus de la fièvre catarrhale cause des inflammations, des enflures et des hémorragies des membranes muqueuses de la bouche, du nez et des intestins. La maladie est plus grave chez les moutons où le taux de mortalité des animaux touchés peut atteindre jusqu'à 50%. Les effets de la virose sont moins graves chez les bovins et provoquent une faible fièvre et des lésions bénignes. Les bovins malades peuvent toutefois servir de foyer d'infection parce que les brûlots peuvent transmettre le virus à d'autres animaux.

Cette maladie n'existe pas actuellement au Canada mais une première apparition dans le sud de la Colombie-Britanique en 1987 a fait prendre conscience de la portée de cette virose et de ses conséquences néfastes sur le commerce du bétail. Les pays européens n'acceptent pas d'importer des animaux qui ont été exposés à la maladie. Les animaux que l'on soupçonne être porteurs du virus sont assujettis à un test de détection des anticorps de la fièvre catarrhale, lesquels sont produits naturellement après que l'animal eut contracté la maladie.

Le test classique d'immunodiffusion sur gélose rendait souvent difficile la distinction entre le virus de la fièvre catarrhale et un autre virus possédant des caractéristiques semblables et pouvait ainsi donner des résultats positifs erronés.

Le test C-ELISA met en jeu un anticorps distinct de groupe spécifique et permet d'éliminer presque complètement le risque d'établir un diagnostic erroné. Le test canadien est plus précis, plus rapide et produits des résultats plus objectifs.

«L'expérience a déjà prouvé que le test ELISA par compétition est un instrument d'une valeur inestimable qui permet de protéger les possibilités d'exportation du bétail. À de nombreuses occasions, des fonctionnaires étrangers se sont servis de notre test pour confirmer officiellement la présence ou l'absence du virus de la fièvre catarrhale avant d'accepter un envoi de bétail», ajoute le Dr Afshar.

L'IRV a entrepris d'élaborer un test semblable, faisant usage d'une bandelette réactive, afin de permettre son application aux exploitations agricoles qui ont un accès limité ou nul à des installations de laboratoire.

• Charlottetown

La culture du ginseng au Canada

Depuis trois ans, Aaron Roloson agriculteur de Belfast (Île-du-Prince-Édouard) cultive du ginseng sur une superficie d'un quart d'acre. En octobre 1990, il fera sa première récolte.

«J'espère commercialiser environ 500 livres de racines séchées, affirme l'agriculteur. Je crois savoir que le marché est excellent et Hong Kong achètera tout ce que je peux produire. Nous revenons de loin, mais cela en vaut la peine. L'an prochain, j'aurai une acre complète en production».

Le ginseng est utilisé comme plante médicinale et élixir depuis des milliers d'années par les Orientaux. Dans un ouvrage sur les herbes médicinales publié en Chine en 1578, on lit que le ginseng est «accordé par faveur impériale à des hauts fonctionnaires honorables en cas de dépression grave qui ne se prête pas au traitement ordinaire et qui menace de mettre fin à leurs jours et à leur utilité».

Mais aujourd'hui, point n'est besoin d'être considéré comme puissant et honorable par l'empereur pour pouvoir jouir de cette vivace herbacée aux racines charnues. La culture florissante du ginseng au Canada témoigne de sa popula-

(suite en page 11)







Ginseng...

(suite de la page 10)

rité croissante.

L'une des plus grandes exploitations de ginseng au monde, avec 200 acres en culture se trouve en Colombie-Britannique près de Lilloet et est inscrite à la Bourse de Vancouver.

En 1978, on évaluait la production mondiale de ginseng à 3 500 tonnes métriques. On en cultive actuellement plus de 400 tonnes métriques au Canada.

Une acre de ginseng produit environ 1 300 kg de racines qui, une fois séchées, se vendent plus de 100 $ le kilogramme.

Il y a trois ans, Agriculture Canada lançait un Plan de recyclage des producteurs de tabac pour leur venir en aide. L'une des composantes du Plan est le Programme de reconversion des terres à tabac qui a pour objet de mettre au point de nouvelles cultures et technologies de production et de les mettre à la disposition des régions tabacoles.

Pour connaître les vertus réelles et la nature des principes actifs du ginseng, on a procédé à des études et à des recherches à l'échelle internationale, en particulier au cours des dernières années.

L'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) a joué un rôle de premier plan dans l'étude de remèdes ethniques à base d'herbes médicinales en remplacement potentiel des médicaments synthétiques du monde occidental.

Des recherches publiées en 1987 dans Horticultural Reviews, révèlent qu'on reconnaît maintenant d'une façon générale que les saponines et les ginsénosides sont principalement responsables de l'action pharmacologique du ginseng. Les ginsénosides agissent surtout comme un adaptogène, c'est-à-dire une substance qui corrige les déséquilibres physiologiques humains.

L'Institut de recherche sur le ginseng examine des projets dans plusieurs domaines d'étude du ginseng, tels sa capacité de réduire le cholestérol et le stress, ses propriétés antifatigue et son potentiel de lutte contre le Sida.

La croissance, le développement et la culture du ginseng au pays sont actuellement assurés apr l'entreprise privée et par le truchement de contrats conclus avec les stations de recherches d'Agriculture Canada à Delhi (Ontario) et à Charlottetown (Î.-P.-E.). On avait aussi procédé à des essais à la station de Saint-Jean (Québec) il y a quelques années.

Il semblent que le ginseng ait un rôle important à jouer comme culture de rechange au Canada. Il existe un marché certain pour le ginseng et, pour les producteurs patients disposés à attendre trois ou quatre ans avant de récolter, l'avenir paraît prometteur et prospère.

Carrières et professions

Parents francophones

(suite de la page 2)

suprême du Canada.

La rencontre spéciale qui avait lieu à Montréal les 28 et 29 avril avait pour but d'analyser le contenu et les impacts de la décision de la Cour suprême du Canada dans l'affaire Mahé de l'Alberta. Le hasard a voulu que cette réunion se déroule moins d'une semaine après la décision de la Saskatchewan de reporter le dépôt du projet de loi qui aurait permis aux Fransaskois de gérer leurs écoles dès le mois de septembre.

L'intervention la plus émotive de la journée a certes été celle du représentant des parents fransaskois Gérard Leblanc, qui, la gorge serrée par l'émotion, a raconté comment il avait vécu les événements survenus en Saskatchewan. Selon lui, il ne fait aucun doute que le Parti conservateur au pouvoir n'a pas accepté la décision du Cabinet des ministres en faveur du projet de gestion scolaire par la minorité. Selon M. Leblanc ce sont les régions rurales de la province, là où les conservateurs et les «red necks» sont majoritaires, qui ont finalement fait pencher la balance. Pour ce représentant de l'Association provinciale des parents fransaskois, il n'y a pas de recul possible. C'est clair, on a une entente «made in Saskatchewan».

En Alberta, les parents ont reçu cette annonce comme «un coup de couteau dans le dos» a dit Viviane Beaudoin, présidente de la Fédération des parents francophones de l'Alberta. Dans la foulée du jugement de la Cour suprême, le gouvernement conservateur du premier ministre Don Getty a mis sur pied un groupe de travail qui a déjà soumis un projet de gestion scolaire aux Franco-Albertains pour étude. Selon Mme Beaudoin, le gouvernement aurait l'intention de déposer un projet de loi dès le mois de juin, et d'en débattre en Chambre lors de la session d'automne. Et le gouvernement albertain serait même pressé d'en finir. «Le gouvernement a indiqué qu'il voulait faire les choses rapidement, que le projet de gestion scolaire qui est présentement sur la table ne dit rien de bon aux Franco-Albertains, qui craignent «une interprétation minimaliste» du jugement de la Cour suprême du Canada.

Même si les récents événements le force à «mettre des bémols à son enthousiasme», le constitutionnaliste Pierre Foucher de l'université de Moncton croit toujours que le jugement de la Cour suprême dans l'affaire Mahé est «une grande victoire de la francophonie canadienne». Tellement grande cette victoire, qu'il a critiqué au passage ceux qui n'ont vu que les aspects négatifs du jugement. Tellement grande cette victoire, qu'il n'hésite pas à affirmer que «ça n'a pas de bon sens d'avoir un si bon jugement et que rien ne va changer».

«Même si on ne peut pas avoir une école, on peut au moins avoir des classes. Ils (les provinces) ne peuvent pas nous le refuser» a expliqué aux parents Me Foucher. Pourquoi? Parce que la Cour suprême a reconnu l'effet «réparateur» de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés traitant des droits à l'instruction dans la langue de la minorité. Non seulement la Cour suprême dit que la minorité doit contrôler ses écoles, explique Me Foucher, mais encore accepte-t-elle que les écoles françaises peuvent coûter plus chères à la province, tout cela au nom de la «réparation».

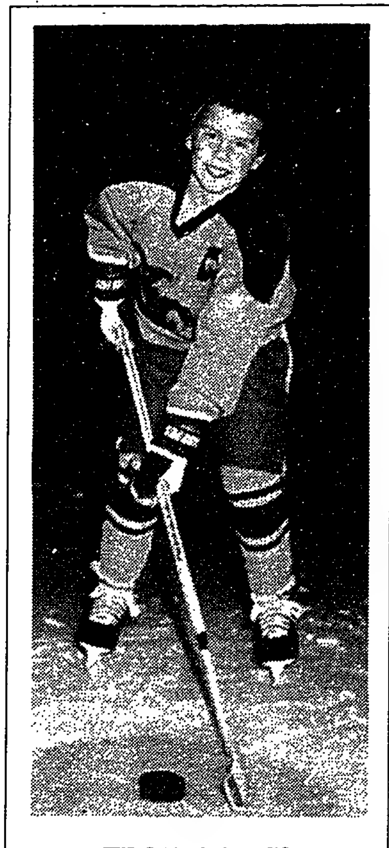
Quant à la mise en oeuvre dans les provinces des principes de gestion scolaire contenus dans le jugement de la Cour suprême, il ne cache pas que le débat entourant l'adoption de l'accord du lac Meech aura des répercussions sur les négociations à venir. Il invite même les parents à travailler «en fonction d'un Canada où le Québec va être absent ou retiré». On ne pourra plus avancer comme argument que 25 pour 100 des Canadiens sont francophones» prophétise-t-il. La seule arme qui reste aux francophones hors Québec selon Me Foucher, c'est la solidarité et la concertation.

«Il ne faudrait pas diviser les minorités francophones entre elles. On a déjà réussi à diviser le Québec avec les communautés francophones hors Québec».





Nos jeunes étoiles du hockey



FRONTENACS

Nom: **Michael Schmitz**
Âge: **9 ans**
Année à l'école: **4e année**
Équipe de hockey préférée: **Oilers**
Joueurs de hockey préférés: **Wayne Gretzky et Grant Fuhr**
Position préférée: **Centre**
Sports et activités préférés: **Hockey, ordinateurs et football**

Michael joue au hockey depuis l'âge de 5 ans. Au cours de la saison 1988-89, Michael a marqué 33 buts et a obtenu 26 assistances.



FRONTENACS

Nom: **Jonathan Lévesque**
Âge: **9 ans**
Année à l'école: **4e année**
Équipe de hockey préférée: **Oilers**
Joueurs de hockey préférés: **Jari Kurri et Grant Fuhr**
Position préférée: **Gardien de but**
Sports et activités préférés: **Hockey, soccer, baseball et dessin**

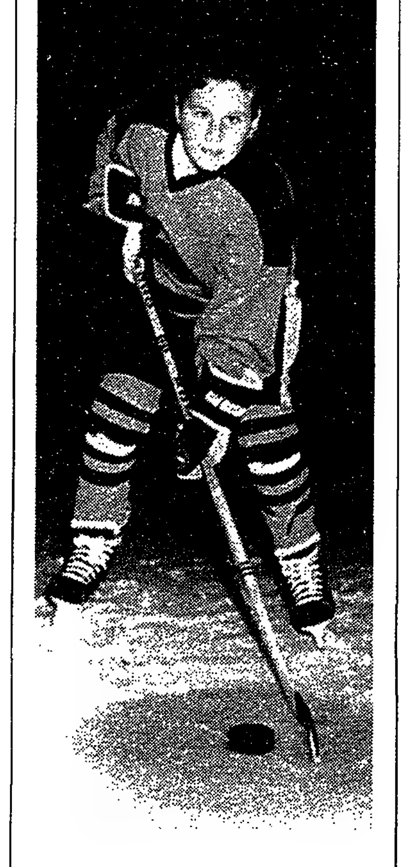
Jonathan patine depuis l'âge de 4 ans et joue au hockey depuis l'âge de 3 ans. Jonathan aime beaucoup être gardien de but et il s'entraîne avec ardeur.



FRONTENACS

Nom: **Mathieu Audet**
Âge: **9 ans**
Année à l'école: **4e année**
Équipe de hockey préférée: **Oilers**
Joueur de hockey préféré: **Glen Anderson**
Position préférée: **Centre**
Sports et activité préférés: **Hockey et soccer**

Mathieu rêve de jouer dans la Ligue nationale.



FRONTENACS

Nom: **Joël Turcotte**
Âge: **9 ans**
Année à l'école: **4e année**
Équipe de hockey préférée: **Oilers**
Joueur préféré: **Mark Messier**
Position préférée: **Ailier**
Sports et activités préférés: **Hockey, baseball ski alpin et natation.**

Joël aimerait un jour jouer dans la Ligue nationale. Joël aime beaucoup les sciences.

Bloc-notes

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois). (PJA)

BADMINTON francophone tous les mardis de 19h à 22h au gymnase de l'école Maurice-Lavallée, gratuit. Bienvenue à tous! Info: A.C.F.A. régionale au 469-4401.

La pré-maternelle BOBINO/BOBINETTE accepte présentement les inscriptions pour l'année scolaire 1990-91. Pour de plus amples renseignements, contacter Lise au 481-2366 ou Hélène au 444-7267. 3/8

Tout l'été, Entre Femmes t'invite à venir rencontrer des femmes et des enfants francophones au parc Bonnie Doon (93e Av. - 93e Rue) le jeudi vers 11h30. Viens pique-niquer avec nous! 31/8

L'École enfantine (pré-maternelle) accepte présentement les inscriptions pour l'année scolaire 1990-91. Pour de plus amples renseignements ou pour inscrire votre enfant, appeler Carole au 434-5767 ou Sylvie au 461-2896. 3/8

Le comité organisateur du pavillon canadien-français (Heritage Days les 5 et 6 août 1990) est à la recherche de personnes bénévoles pour aider à l'organisation de ces deux journées; pour les kiosques, la nourriture, les spectacles, les expositions, etc. Cette année les Canadiens français fêteront le 10e anniversaire de participation au Festival. Tous ceux et toutes celles qui sont intéressé(e)s, veuillez contacter Marie Blanchet au 469-4401. 6/7

Pour le mois de juillet et août le Centre d'expérience préscolaire accepte les enfants de 2 ans 1/2 à 10 ans. Nous acceptons les enfants à la semaine et au mois. Pour plus d'informations, téléphoner à Mme Ginette Allaire au 465-7651. 6/7

RIVIÈRE-LA-PAIX

Falher - réunion mensuelle des Chevaliers de Colomb au sous-sol de l'église Sainte-Anne à 20h, le 2e mercredi de chaque mois. 6/7

Falher - réunion du Mouvement des femmes chrétiennes à la salle Légaré du Collège Notre-Dame à 19h30 le premier mercredi de chaque mois. 6/7

Tangent - Gens d'Âge d'Or - Tous les 2e jeudis du mois, une infirmière sera disponible au Centre culturel à 13h30. Pour de plus amples renseignements, appelez Jeanne au 359-2195. 6/7

Tangent - La bibliothèque au Centre culturel à Tangent: le vendredi de 13h30 à 17h; le dimanche de 12h à 13h30. Pour info: Annie au 359-2126. 6/7

Saint-Isidore - Venez rencontrer vos amis au Club BarBar le vendrei soir à 19h30. Pour info: Denis au 925-2341. 6/7

Saint-Isidore - Soirée de badminton tous les vendredis au Centre culturel à 20h. Pour info: Benoit au 624-8481. 6/7

Saint-Isidore - le 14 juin à 20h réunion du conseil régional de l'A.C.F.A. régionale de Rivière-la-Paix au Centre culturel. Pour plus d'info: appeler au 837-2296. 15/6

Saint-Isidore - assemblée annuelle pour les membres de la Coopérative de Saint-Isidore le 13 juin au Centre culturel. Pour info: Benoit au 624-8481. 15/6

Le Franco - 465-6581

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30

Travaux publics Canada   Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta, T5J 4E2, téléphone (403) 495-3213, seront reçues jusqu'à 14 h 00 à la date limite déterminée.

PROJETS

N° 86257 - POUR SERVICE CANADIEN DES PARCS
PARC NATIONAL DE BANFF, ALBERTA
RECONSTRUCTION DE LA PISTE DE RANDONNÉE
BRYANT CREEK

Date de fermeture: **le 28 juin 1990**

On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux de Travaux publics Canada situés à la suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta, tél.: (403) 495-3213; suite 632, Édifice Harry Hays, 220 - 4e Avenue, S.E., Calgary, Alberta, tél.: (403) 292-6714 et du bureau des Travaux généraux au Parc National Banff, entrée sud de l'avenue Banff, Banff, Alberta, tél.: (403) 762-3324. On peut aussi les consulter aux bureaux de l'Association de la construction situés à Edmonton et Calgary, Alberta.

Note: Une rencontre obligatoire aura lieu à 10 h 00 le jeudi 21 juin 1990 au Mount Shark Heli-pad, Chemin du Lac Watridge, Kananaskis Country, Alberta.

La plus basse ou toute autre soumission ne seront pas nécessairement acceptées.

Canada

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Maison à louer, située à deux coins de rues de l'école Mauri[illegible]allée, 2 ch. à coucher [illegible]r au sous-sol, ga[illegible]mois. Pour de plus [illegible]informations, appeler Berthe au 468-4496. **Loué** 15/6

Hausser la valeur de votre maison. Pour toute rénovations (en français), communiquer avec Henri. Peinture, sous-sol, joints de plâtre, etc. Laisser votre message au 475-4811. 15/6

La Coop «Le Quartier du Collège» a présentement à louer 1 unité de 2 chambres avec 4 appareils électriques, garage et facilités pour personnes handicapées, 570 $/mois. Contacter Louise au 468-1819. 8/6

Place Gaboury - Vente privée, condominium, deux ch. à coucher, 1025 pi. ca. situé à 100 mètres de la Faculté Saint-Jean. Prix à négocier, appareils ménagers inclus, nombreux autres avantages, sauna, etc. Inf.: 465-7888.

Maison à louer - Partagerait une maison avec d'autres étudiants francophones. Située à deux coins de rue de la Faculté Saint-Jean, avantageux. Laveuse et sécheuse incluses. Services publics inclus. Disponible le 1er mai 1990; 225 $ par mois. Téléphone: 438-4966. 13/.

CALGARY

ATTENTION

Occasion unique de vous rendre jusqu'à Toronto, Montréal ou Québec en auto en compagnie d'adultes. **2 départs - le 20 et le 30 juin.** Prix à discuter. Tél. **284-3869 ou 255-1570.**





Travaux publics Canada   Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et admininistration des contrats, Travaux publics Canada, suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta T5J 4E2, tél.: (403) 495-3213, seront reçues jusqu'à 14 h 00 à la date limite déterminée.

PROJETS

N° 89083 POUR SERVICE CANADIEN DES PARCS
PARC NATIONAL ELK ISLAND, ALBERTA
RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLAGE DE SABLE

DATE DE FERMETURE: le 19 juin 1990

On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux de Travaux publics Canada situées à la suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta; suite 632, Édifice Harry Hays, 220 - 4e Avenue, S.E., Calgary, Alberta et du gérant des travaux généraux au Parc National Elk Island, Site no 4, R.R. no 1, Fort Saskatchewan, Alberta. On peut aussi les consulter aux bureaux de l'Association de la construction situés à Edmonton et Calgary, Alberta.

La plus basse ou toute autre soumission ne seront pas nécessairement acceptées.

Canada

L'ACELF se penchera sur les jeunes lors de son 43e Congrès

A.P.F. - Environ 400 délégués de partout au pays se pencheront sur la place et l'avenir des jeunes au sein des communautés éducatives lors du 43e Congrès annuel de l'Association canadienne d'éducation de langue française.

Ce n'est pas le fruit du hasard si ce congrès, qui aura lieu cette année les 8, 9, 10 et 11 août prochain à Moncton au Nouveau-Brunswick, se penche sur le sort réservé aux jeunes. Depuis quelques années, l'ACELF fait des efforts pour inciter les jeunes francophones à participer à cette activité annuelle et à exprimer leurs point de vue sur les différents aspects de l'éducation au Canada, rappelle le président de l'ACELF, Eddy Slater. On est conscient à l'ACELF que la tenue du congrès suit de près la récente crise linguistique marquée par la montée des mouvements extrémistes anti-francophones.

«Ce Congrès attaque aussi une question d'actualité des plus brûlantes à un moment où, dans certains milieux, on tente de remettre en cause le rôle et la place du français dans le Canada d'aujourd'hui et de demain» écrit le président dans son message contenu dans l'avant-programme.

Les délégués se pencheront plus particulièrement sur le concepts des centres scolaires et communautaires. Selon la présidente du 43e Congrès, Georgette Ferlatte, ce concept pourrait servir d'inspiration auprès d'autres régions minoritaires qui sont à la recherche de modèles susceptibles de faciliter l'intégration des jeunes à la société francophone.

Les délégués feront le point sur quatre questions. Est-ce que les communautés éducatives répondent aux besoins de formation et de développement des jeunes francophones? Comment les jeunes peuvent participer au développement de ces communautés? Comment ces communautés peuvent favoriser davantage l'intégration des jeunes dans le milieu francophone? Comment enfin ces communautés éducatives peuvent-elles développer la fierté de la langue et de la culture française auprès des jeunes?

L'auteure acadienne Antonine Maillet prononcera la conférence d'ouverture. Le Commissaire aux langues officielles, D'Iberville Fortier, prendra la parole lors d'un déjeuner-causerie. Le 43e Congrès sera enfin rehaussé par la présence du premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna, qui présidera le banquet d'honneur.

Le Palmarès Prochaine Vague

SEMAINE DU 3 JUIN 1990

CS	SD	TITRE	INTERPRÈTE
1	1	**Sur ta musique**	Mario Pelchat
2	5	**Parfums du passé**	Les B.B.
3	2	**Miss monde pleure**	Les Innocents
4	4	**Sentiers secrets**	Richard Séguin
5	6	**Rage**	Laurence Jalbert
6	7	**S.O.S.**	Les Parfaits Salauds
7	3	**Déranger**	Jo Bocan
8	9	**Les sentiments**	Shona
9	-	**Avant de partir**	Roch Voisine
10	-	**I Want To pogne**	Rock et Belles Oreilles

CS: cette semaine SD: semaine dernière

Prochaine Vague avec Claude Bernatchez du lundi au vendredi de 18 h à 19 h sur les ondes de CHFA.



Radio-Canada
CHFA/Alberta

«Les Albertains»

du lundi au vendredi de 9 h à 9 h 30

Cette semaine...

Le lundi 4 juin - Gurty Chinell - Bentley
Le mardi 5 juin - Sr Thérèse Potvin - Edmonton
Le mercredi 6 juin - Nicole Pelletier - Red Deer
Le jeudi 7 juin - Dr Roger Motut - Stoney Plain
Le vendredi 8 juin - Catherine Kubash - Edmonton

Radio-Canada
CHFA/Alberta

CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 3 au 9 juin 1990

SAMEDI

17h00 **BASEBALL DES EXPOS:** Montréal à Pittsburg
19h30 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
19h40 **VIRAGES**
20h30 **LA BANDE DES SIX**
21h30 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
21h50 **SAMEDI DE RIRE**
22h50 **LES NOUVELLES DU SPORT**
23h05 **LA POLITIQUE FÉDÉRALE**
23h15 **TÉLÉ-SÉLECTION:** L'homme aux yeux d'argent

DIMANCHE

17h00 **SECOND REGARD**
18h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
18h05 **VISIONS D'ICI**
19h00 **FESTIVAL JUSTE POUR RIRE**
20h00 **LES BEAUX DIMANCHES:** Les grandes familles
21h35 **LES BEAUX DIMANCHES:** Par lui-même: Jean-Louis Rioux par Jean-Louis Rioux
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h25 **LES NOUVELLES DU SPORT**
22h40 **CINÉ-CLUB:** Dr. Mabuse

LUNDI

17h00 **LA BELLE ANGLAISE**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **DÉCOUVERTE**
19h00 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h30 **DES JARDINS D'AUJOURD'HUI**
20h00 **LES OISEAUX SE CACHENT POUR MOURIR**
21h00 **MONT-ROYAL**
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h05 **L'HEURE G**
24h05 **COURTS MÉTRAGES:** Caffe Italia

MARDI

17h00 **L'HEURE G**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **SUR LE VIF**
19h00 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h30 **GÉNIES EN HERBE**
20h00 **LE FUNESTIVAL**
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h20 **LE POINT**
23h05 **L'HEURE G**
24h05 **CINÉMA:** La Mafia I

MERCREDI

17h00 **L'HEURE G**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h00 **BASEBALL DES EXPOS:** Montréal à New-York
21h30 **AUJOURD'HUI EN FRANCE**
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h05 **L'HEURE G**
24h05 **CINÉMA:** Avis de recherche

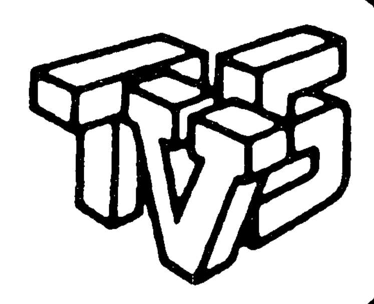
JEUDI

17h00 **L'HEURE G**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **AUJOURD'HUI EN FRANCE**
19h00 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h30 **SUPERMAN II**
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h05 **L'HEURE G**
24h05 **CINÉMA:** Manhattan

VENDREDI

17h00 **L'HEURE G**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **AUJOURD'HUI EN FRANCE**
19h00 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h30 **BOUFFÉE DE SANTÉ**
20h00 **LE NORD ET LE SUD**
21h00 **LE CLAN**
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h05 **L'HEURE G**
24h05 **CINÉMA:** Protocole

La télévision internationale de langue française



Semaine du 3 au 9 juin 1990

SAMEDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **PARCOURS**
18h30 **SACRÉE SOIRÉE**
20h00 **CANNES 90**
21h00 **PAPIER GLACÉ**
21h30 **MUSIQUE CLASSIQUE**
21h55 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
22h25 **PARCOURS**
23h25 **SACRÉE SOIRÉE**
24h50 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

DIMANCHE

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **EXPÉDITION CHASSE ET PÊCHE**
18h00 **APOSTROPHES**
19h15 **LATITUDES**
20h15 **ENVOYÉ SPÉCIAL**
21h15 **HOTEL**
21h45 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
22h15 **EXPÉDITION CHASSE ET PÊCHE**
22h45 **APOSTROPHES**
24h00 **LATITUDES**
24h55 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

LUNDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
18h00 **7 SUR 7**
19h00 **THALASSA**
20h00 **MÉDIATIONS**
21h00 **SANS DÉTOUR**
21h30 **SCULLY RENCONTRE**
22h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h30 **L'INFO-5**
23h00 **7 SUR 7**
24h00 **THALASSA**
01h00 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MARDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
18h00 **DU COTÉ DE CHEZ FRED**
19h10 **CHAMPS ÉLYSÉES**
20h30 **L'ÉCHO**
22h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h30 **L'INFO-5**
23h00 **DU COTÉ DE CHEZ FRED**
24h10 **CHAMPS ÉLYSÉES**
01h15 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MERCREDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
18h00 **STRIP-TEASE**
19h00 **LÉGENDES INDIENNES**
19h30 **TÉLÉOBJECTIF**
20h00 **TÉLÉOBJECTIF**
20h30 **MONTAGNE**
21h00 **OBJECTIF MÉDECINE**
21h30 **EUROSUD**
22h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h30 **L'INFO-5**
23h00 **STRIP-TEASE**
24h00 **LÉGENDES INDIENNES**
24h30 **TÉLÉOBJECTIF**
01h00 **TÉLÉOBJECTIF**
01h30 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

JEUDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
18h00 **EX LIBRIS**
19h00 **AVIS DE RECHERCHE**
20h30 **JUSTE POUR RIRE INTERNATIONALE**
21h30 **CARABINE FM**
22h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h30 **L'INFO-5** (2e édition)
23h00 **EX LIBRIS**
24h00 **AVIS DE RECHERCHE**
01h25 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

VENDREDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
18h00 **TELL QUEL**
18h30 **TÉLÉSCOPE**
19h00 **L'OEIL EN COULISSES**
20h00 **RENCONTRES AVEC...**
20h30 **MY TELE IS RICH**
21h30 **ALICE**
22h15 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h45 **L'INFO-5** (2e édition)
23h15 **TELL QUEL**

• Bonnyville

Décès d'un pionnier francophone de 93 ans

Antonio Mercier est décédé le 11 mai 1990 à l'âge de 93 ans. Il est né le 15 juillet 1896 à Sainte-Julie, Laurierville, Québec. Il est venu dans l'Ouest avec ses parents, ses deux frères et une soeur, en mai 1907. La famille voyagea en voiture de Végreville à Duvernay, où ils ont traversé la rivière Saskatchewan en chaloupe à travers les glaces. le Père Therrien de Saint-Paul-des-Métis avait envoyé une voiture pour les rencontrer et ensuite les conduire à la Mission.

La famille demeura dans la maison des émigrants pendant que le père, Joseph Mercier bâtissait le couvent de la mission. Antonio alla à l'école pour apprendre l'anglais. Après la classe et pendant les vacances d'été il travailla au magasin pour madame Poitras.

Au début de juin, son père Joseph, avec quelques colons et son frère ainé Armand, s'aventurèrent vers Moose Lake pour y prendre des «homesteads». Armand revint en juillet avec son frère, Anatole, bâtir une cabane en bois rond pour la famille qui viendrait plus tard. Le père, Joseph venait de temps en temps, donner un coup de main à ses garçons, tout en leur apportant des provisions.

Son père revint après Noël pour meubler la cabane de 14' par 14' avec une table, des bancs de bois, un lit, une chaise berceuse et un poêle de cuisine. Peu après, sa mère avec le bébé et sa soeur Anne-Marie, sont venus de Saint-Paul en boggie, avec M. Paquette les rejoindre. La famille vécut sur la concession de terre d'Armand jusqu'à ce qu'il ait l'âge requis pour enregistrer son «homestead». Au printemps de 1908, une autre cabane en bois rond fut ajouter à la première.

En 1911, Antonio déménagea avec la famille sur la concession de terre de son père dans une grande maison construite en planche. Il travailla avec son père pour améliorer la ferme. En 1912, il alla conduire 25 têtes d'animaux à travers des sentiers jusqu'à Iley, 85 milles à l'est de Vermillon. Il revint chercher sa valise et retourna à pieds jusqu'à Iley, pour son premier emploi à 25,00 $ par mois.

Antonio enregistra son «homestead» en 1915 et l'année suivante il défricha 5 acres de terre. Il revint en 1917 planter sa première récolte.

Il rencontra sa femme à Fort Francis, Ontario, qu'il épousa en janvier 1924. Il travailla au moulin à scie durant un an et de 1925 à 1929, il travailla comme concierge à l'école St.Mary. En 1929, il retourna dans l'Ouest à cause de sa santé et il s'établit sur sa concession de terre à Bonnyville avec une famille de quatre enfants.

Antonio, cultivateur, fut très actif dans la région. Il fut conseiller pour le District municipal de 1937 à 1952. Il était sur le Conseil d'administration de la Coopérative et il fut président pendant quatre ans. Il fut aussi directeur de «Livestock Coopérative» pendant 7 ans. Il a été commissaire pour l'école Palm de 1933 jusqu'à la formation de la Division scolaire. Il a aussi représenté la Division scolaire sur le Conseil municipal pendant 5 ans.

En 1969, après une longue maladie, Antonio prit sa retraite et il déménagea à Bonnyville avec sa femme.

Antonio et sa femme ont eu neuf enfants: Lucien Mercier et Cécile de Grande Prairie; René Mercier et Marie d'Edmonton; Yvonne Godbout d'Edmonton; Anita et Marcel Dubrûle d'Edmonton; Paulette et Roger Chenard d'Edmonton; Julien Mercier et Gertrude de Bonnyville; Gloria et George Dubois de Saint-Albert; Anna et Victor Cardinal d'Edmonton et Laurent et Lil de Sherwood Park.

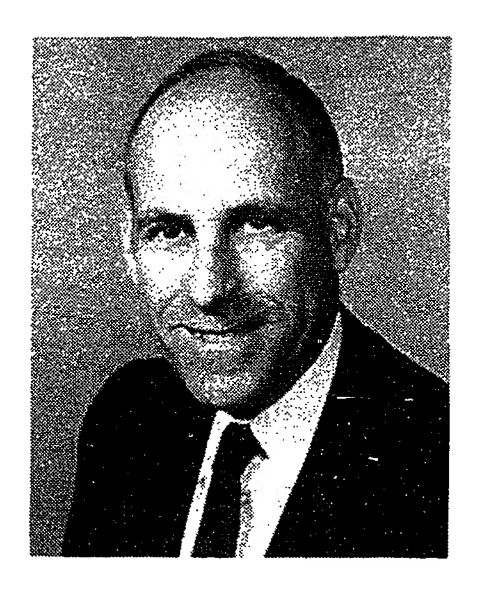
En respect de ce cher disparu, Antonio, les drapeaux ont été mis en berne pendant 7 jours, au vieux puits sur le premier «homestead» d'Armand Mercier, pionnier de 1907.

Professionnels

Cartes d'affaires

La page de l'A.C.F.A.

Madame France Levasseur-Ouimet,
présidente
Association canadienne-française
de l'Alberta
8923 - 82e Avenue, pièce 200
Edmonton, Alberta, T6C 0Z2



Madame,

J'ai beaucoup apprécié vous rencontrer, de même que M. Arès, le 24 avril dernier. Cette rencontre a permis un dialogue franc et utile sur les différents dossiers qui préoccupent actuellement la communauté franco-albertaine.

Tel que je vous l'indiquais lors de cette rencontre, le gouvernement fédéral est toujours disposé à aider le développement de la communauté francophone de l'Alberta. À cet effet, nous poursuivons les discussions amorcées avec nos homologues provinciaux pour une entente entre les deux paliers de gouvernement. Cette entente, qui toucherait surtout le domaine de l'éducation, pourrait englober plusieurs projets importants dont celui d'un centre scolaire-communautaire à Calgary.

Je dois rencontrer M. Dinning, ministre de l'Éducation, vers la mi-mai et je compte soulever avec lui non seulement la question d'une entente mais également celle de la gestion scolaire, autre dossier fort important pour votre communauté. Je tiens à vous assurer de toute ma collaboration pour permettre de faire progresser ces négociations le plus rapidement possible.

Quant à votre requête au sujet d'une intervention auprès de la province, et de M. Getty en particulier, j'aimerais réitérer mon engagement, tout comme celui du sénateur Murray, d'entreprendre des démarches à ce sujet auprès de nos homologues provinciaux.

Je vous ai également indiqué mon intérêt à poursuivre les discussions sur une éventuelle entente entre le gouvernement fédéral et votre communauté. À cet effet, j'ai demandé à messieurs Nogue et Goldenberg de vous rencontrer au cours des prochaines semaines pour discuter plus à fond de cette question, faire le point sur les démarches que vous avez entreprises jusqu'à maintenant et déterminer les étapes à suivre. Toute proposition éventuelle se devrait, je me permets de le souligner, d'être la plus réaliste et concrète possible. Je crois que votre proposition devrait également avoir fait l'objet d'une consultation parmi les membres de la communauté franco-albertaine. Concernant la préparation d'une telle soumission, vous vous souviendrez que je vous ai indiqué mon accord de principe à vous aider financièrement non seulement pour la préparation du dossier mais également pour la consultation nécessaire auprès des intervenants.

Comme je vous l'ai indiqué également, je crois qu'une entente entre votre communauté et le gouvernement fédéral n'est pas nécessairement conditionnelle à la conclusion d'une entente entre les gouvernements. Il me semble toutefois important de poursuivre ces deux aspects de notre collaboration de façon complémentaire afin de pouvoir dresser une image la plus complète possible de l'aide que le fédéral est en mesure d'apporter au développement de la communauté franco-albertaine.

Nous avons également discuté de l'agence «Détour» pour laquelle vous souhaitez un appui financier de mon ministère. J'ai demandé à mes fonctionnaires de donner suite à cette demande et de considérer si certains éléments de ce dossier pourraient faire l'objet d'une aide de notre part de concert avec les autres bailleurs de fonds.

En terminant, je tiens à répéter que j'ai fort apprécié notre rencontre et que je serai heureux de rencontrer d'autres membres de votre communauté lors de mon passage en Alberta, en mai, si mon horaire me le permet.

Je vous prie d'agréer, madame, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Gerry Weiner

Calendrier des activités culturelles

Vous voulez faire connaître vos activités socio-culturelles?

Veuillez nous faire parvenir vos informations avant le 15 de chaque mois soit par courrier ou en composant le 466-1680.

Nous acceptons les frais d'appel. Ce calendrier est un service gratuit de l'A.C.F.A. provinciale.

JUIN 1990

2 EDMONTON - Marche-thon national de SalvAide. Un parcours de 10 kilomètres suivi de nourriture, musique et spectacle salvadorien est organisé au Mill Creek Ravine Park. Thème: «Marchons vers un nouveau Salvador». Bénéfices pour des projets d'alphabétisation au Salvador. Pour plus d'informations: 469-8041.

2 BONNYVILLE - 14e Tournoi de golf annuel provincial. Inscriptions: 10h à 13h au Bonnyville Golf and Country Club. Pour plus d'informations: A.C.F.A. régionale au 826-5275.

2 EDMONTON - 10e anniversaire de l'Association La Girandole d'Edmonton. Spectacle annuel à 14h au Grant McEwan College (Jasper Place) suivi d'un banquet et une danse au Bonnie Doon Community Hall.

SAINT-PAUL - Exposition itinérante du «Northern Alberta Railroad» au Musée de Saint-Paul jusqu'au 4 juillet 1990.

8 EDMONTON - Gala interprovincial de la chanson. Grande finale. Les billets sont présentement en vente à La Librairie Le Carrefour ainsi qu'à l'A.C.F.A. provinciale. Pour plus d'informations: 466-1680.

8 GUY - Bienvenue à tous pour un après-midi rempli d'activités suivi d'un souper barbecue et d'une danse. Pour plus d'informations: 925-2186.

7 au 9 FALHER - Activités organisées pour le Festival du miel. Pour plus d'informations: Ville de Falher au 837-2247.

9 EDMONTON - Souper au homard organisé par la Société acadienne de l'Alberta au Bonnie Doon Community Hall. Pour plus d'informations: Rose-Marie Jolicoeur au 468-4398.

15 JEAN-CÔTÉ - «Nuit sur la Plaine». Spectacle par les étudiants à l'école Héritage à 16h. Pour plus d'informations: Patrice au 323-4370.

16 SAINT-ISIDORE - Souper barbecue suivi d'une danse. Le prix de présence sera un billet d'avion pour une personne aller/retour à Québec. Pour plus d'informations: Benoit au 624-8481.

22 et 23 EDMONTON - Métro Cinéma présente «Melo» d'Alain Resnais. Pour plus d'informations: 425-9212.

23 CALGARY - Festival francophone. La journée débute par un déjeuner aux crêpes suivi d'activités durant toute la journée et de spectacles en soirée. Ce festival aura lieu au parc Ramsay. Pour plus d'informations: 272-9278.

23 Activités au Lac Grégoire. Pour plus d'informations: SPEF 743-4567.

23 EDMONTON - Saint-Jean-Baptiste à la Faculté Saint-Jean. Concours de décorations de vélos. Spectacles d'artistes franco-albertains. Jeux pour enfants. Tournoi de balle molle.

24 GRANDE PRAIRIE - Fête de Saint-Jean-Baptiste au parc Muskoscopi à partir de 14h. Gilbert Parent en spectacle. Pour plus d'informations: 837-2296.

24 SAINT-PAUL - Pique-nique des bénévoles. Pour plus d'informations: A.C.F.A. régionale: 645-4800.

24 LETHBRIDGE - Activités familiales. Pour plus d'informations: 328-8506.

Du 29 juin au 1er juillet McLENNAN - District scolaire catholique de McLennan célèbre leur 60e anniversaire. Trois jours d'activités pour tous. Pour plus d'informations: M. Sheasgreen au 837-2545.

